
Mémoire en science politique[BR]- "Analyse réaliste de l'influence des pressions russes et américaines sur l'autonomie stratégique de défense européenne"[BR]- Séminaire d'accompagnement à l'écriture

Auteur : Petit, Sébastien

Promoteur(s) : Pomarède, Julien

Faculté : Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

Diplôme : Master en sciences politiques, orientation générale

Année académique : 2024-2025

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/23727>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Analyse réaliste de l'influence des pressions russes et américaines sur l'autonomie stratégique de défense européenne

PETIT Sébastien

Travail de fin d'études

Master en science politique, orientation générale

Année académique 2024-2025

Recherche menée sous la direction de :
Monsieur J. Pomarède

Je tiens tout d'abord à remercier Monsieur Pomarède pour son accompagnement, sa clarté et l'efficacité de ses conseils, sans oublier la confiance qu'il m'a accordée.

Je voudrais aussi remercier Monsieur Vlassis pour sa disponibilité lorsque j'ai eu besoin de ses conseils et pour sa flexibilité à mon égard.

Finalement et plus que tout, je remercie ma famille et Mme Amandine Alonso pour leur soutien indéfectible.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
MÉTHODOLOGIE	3
APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE	3
COLLECTE DES DONNÉES	4
CHAPITRE I : CADRE THÉORIQUE.....	6
LE POSTULAT DU RÉALISME.....	6
LE NÉORÉALISME	9
CHAPITRE II : MENACES EXOGÈNES À L'UE	12
2.1 LE RETOUR DE LA MENACE DES « ÉTATS PUISSANCES ».....	12
2.2 LA RUSSIE, PUISSANCE RÉVISIONNISTE.....	13
2.2.1 <i>État des lieux</i>	13
2.2.2 <i>Les ressources russes</i>	13
2.2.3 <i>Analyse des intérêts de la Russie</i>	15
2.3 LES MENACES HYBRIDES.....	18
2.4 LES ÉTATS-UNIS, VÉRITABLES ALLIÉS ?	20
2.4.1 <i>Un repositionnement stratégique des États-Unis</i>	20
2.4.2 <i>Le facteur ukrainien et l'incertitude stratégique européenne</i>	21
2.4.3 <i>La rivalité sino-américaine et son impact sur l'Europe</i>	22
2.5 L'ORDRE MULTILATÉRAL DES ÉTATS PUISSANCES	23
CHAPITRE III : LES CONCEPTS-CLÉS DE L'UE EN MATIÈRE DE DÉFENSE.....	25
3.1 AUTONOMIE STRATÉGIQUE	25
3.1.1 <i>Origines et définition de l'Autonomie stratégique</i>	25
3.2 LES OUTILS INSTITUTIONNELS POUR STRUCTURER LA DÉFENSE EUROPÉENNE	29
3.2.1 <i>La Communauté européenne de défense (CED)</i>	29
3.2.2 <i>La Politique étrangère et de sécurité commune (PESC)</i>	30
3.2.3 <i>La Politique de sécurité et de défense commune (PSDC)</i>	32
3.2.4 <i>La Boussole Stratégique</i>	34
3.2.5 <i>Livre blanc pour une défense européenne</i>	36
3.2.6 <i>Conclusion des politiques structurantes de la défense européenne</i>	37
CHAPITRE IV : FRACTURE ENTRE ATLANTISTES ET SOUVERAINISTES EUROPÉENS ...	38
4.1 ORIGINES ET FONDEMENTS DE LA FRACTURE STRATÉGIQUE INTRA-EUROPÉENNE	38
4.1.1 <i>Héritage historique de la dépendance transatlantique</i>	38
4.1.2 <i>Rôle structurel de l'OTAN au sein de la sécurité européenne</i>	40
4.1.3 <i>Les positions des acteurs</i>	42
4.2 INFLUENCE DES PRESSIONS EXOGÈNES : VERS UNE POLARISATION ATLANTISTE/SOUVERAINISTE ? ...	45
4.2.1 <i>La menace russe et son effet structurant sur l'unité stratégique de l'UE</i>	45
4.2.2 <i>Le rôle ambivalent des États-Unis : protecteur ou frein à l'autonomie ?</i>	48
4.3 MONTÉE DU SOUVERAINISME STRATÉGIQUE EN EUROPE ET IMPACTS DES INTÉRÊTS NATIONAUX	53
4.3.1 <i>La France souverainiste</i>	53
4.3.2 <i>L'équilibre allemand</i>	55
4.3.3 <i>Blocages internes de l'UE et fragmentation des intérêts</i>	56
4.4 CHEMINEMENT RÉALISTE VERS UNE FRACTURE STRATÉGIQUE EUROPÉENNE	58
CONCLUSION	61
BIBLIOGRAPHIE.....	63

Introduction

En 2023, le total des dépenses militaires mondiales s'est élevé à 2443 milliards de dollars. Ce budget mondial alloué à l'armement atteint un record pour la neuvième année consécutive, enregistrant une augmentation de 6,8 % par rapport à 2022. En tête du classement se retrouvent les grandes puissances de notre époque, les États-Unis, la Chine et la Russie. Le constat est simple, les dépenses militaires augmentent dans toutes les régions du globe et sont symptomatiques de la détérioration de la paix et de la sécurité internationales. (SIPRI, 2024)

De son côté, l'Europe est considérée comme le « Vieux Continent », une scène historique de conflits à répétition. Les États de l'Ouest qui la composent se sont, pour la plupart, créés et consolidés à travers la violence (Tilly, 1985). Malgré son héritage basé sur la guerre, le continent a réussi à établir une paix interne relative de presque 80 ans. Cette paix, mêlée au désir de relance économique (Durand & al., 2013), est l'essence même de la construction de l'Union européenne (UE) à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Cependant, l'invasion de l'Ukraine signe le début du basculement de l'ordre mondial unipolaire, jusqu'alors stabilisé sous l'emprise de l'hégémon états-unien, en une structure anarchique multipolaire. Entre menace sécuritaire à l'Est et dépendance militaire à l'Ouest, l'UE se retrouve prise dans une double contrainte stratégique. La guerre en Ukraine a ravivé la crainte d'un conflit majeur sur le sol européen, tandis que les États-Unis, bien qu'alliés, continuent d'imposer leur leadership militaire à travers l'Organisation du traité Atlantique Nord (OTAN). Il est légitime de penser que ces pressions ont un rôle à jouer dans la capacité réelle de l'UE à construire une autonomie stratégique crédible et unifiée en matière de défense. Dès lors, « **Comment les pressions exercées par les États-Unis et la Russie influencent-elles le développement d'une autonomie stratégique européenne en matière de défense, à travers le prisme du réalisme ?** »

L'objectif de ce travail est d'identifier les principales menaces exogènes qui pèsent sur l'UE et qui soulèvent la question de la création d'une défense armée commune en Europe à travers l'analyse du concept d'« Autonomie stratégique ». Les enjeux d'une autonomie stratégique en matière de défense (ASDE) sont analysés sous l'angle du réalisme comme courant théorique des relations internationales (RI).

Pour répondre à cette question de recherche (QDR), ce travail est divisé en plusieurs parties. Le premier chapitre dresse le cadre théorique, nécessaire à la définition de la vision réaliste, à travers laquelle sont analysés les différents concepts exploités tout au long de ce travail. La deuxième partie traite des pressions exogènes, provoquées par la Russie et les États-Unis, auxquelles l'UE fait actuellement face. La troisième partie traite des concepts clés que l'UE a mis en place pour répondre à ces menaces et plus particulièrement du concept d'autonomie stratégique perçu à travers la vision réaliste. Le chapitre final est une tentative de réponse à la question de recherche. Il analyse la fracture entre les États membres (E-M) de l'Union, façonnée par les différentes pressions exogènes. Enfin, la conclusion revient sur les éléments-clés mis en lumière tout au long du mémoire, afin de formuler une synthèse argumentée autour de la problématique étudiée.

Cette structure a pour objectif de permettre au lecteur de véritablement ressentir la logique réaliste. En effet, présenter le concept d'autonomie stratégique en troisième partie du travail permet de comprendre le cheminement et les forces qui mènent à ce concept. Elle amène le lecteur à ressentir comment les effets des pressions exogènes (anarchie structurelle) influencent le comportement et la réponse de l'UE à travers la potentielle volonté de création d'une ASDE (désir de sécurité et de survie).

Méthodologie

Approche méthodologique

Ce mémoire prolonge une première réflexion réalisée dans le cadre d'un travail dirigé en science politique (TDSP) qui porte sur « *les effets des pressions exogènes sur le concept d'autonomie stratégique européenne (ASE)* ». Ce travail de synthèse a mis en évidence la centralité de la dimension sécuritaire au sein de l'ASE. Il a aussi mis en exergue les influences fortes de la Russie et des États-Unis sur le développement de cette autonomie européenne. Les questions laissées en suspens par ce TDSP mêlées à l'actualité autour de l'ASDE ont créé l'opportunité de traiter ce sujet plus en profondeur. Suite à ce choix, des lectures et visionnages exploratoires ont été réalisés, afin de correctement définir la problématique de ce mémoire. Cette exploration a été composée de littérature scientifique, de littérature grise, de médias spécialisés, de journaux, *etc.* L'objectif étant de cerner au maximum l'état de l'environnement et de l'actualité autour de ce sujet. S'en est suivie une réflexion visant à développer une approche méthodologique et à définir plus précisément les objectifs de la recherche en vue de faire naître une première question de recherche.

Ce mémoire repose sur une démarche déductive à travers une méthode qualitative interprétative, mobilisant le cadre théorique du réalisme en RI pour analyser la dynamique stratégique des E-M de l'UE. Les méthodes qualitatives « *cherchent à comprendre les expériences et les pratiques des acteurs en veillant à les contextualiser* » (Grandjean, 2016, p.60). Inscrites dans un cadre théorique réaliste stato-centré, ces méthodes permettent d'analyser les dynamiques internationales à travers les comportements, décisions et stratégies des acteurs, donc des États. Les méthodes qualitatives rassemblent un ensemble de techniques telles que « *les entretiens, les focus groups, l'analyse de sources documentaires ou les observations participantes* » (Grandjean, 2016, p. 60).

Collecte des données

La collecte de données est exclusivement faite à travers des recherches et des analyses documentaires telles que des discours politiques, des documents officiels, des rapports institutionnels, des articles scientifiques, *etc.* En effet, le cadre réaliste vise à comprendre les comportements des États. Ces comportements étatiques sont perçus comme rationnels et structurés par des contraintes systémiques, indépendamment des préférences ou des discours individuels. L'objectif est donc de s'appuyer sur des données empiriques institutionnelles ou factuelles, permettant de mettre en évidence des logiques stratégiques rationnelles. Les données mobilisées sont principalement secondaires (analyses de *think tanks*, travaux scientifiques), accompagnées de quelques données primaires (discours, déclarations officielles).

Les autres méthodes qualitatives comme l'entretien ou le *focus group* sont moins pertinentes dans un cadre réaliste. Cette école de pensée accorde peu d'importance à la subjectivité des individus, comme les diplomates ou les responsables politiques, dont les avis trop subjectifs ne reflètent pas nécessairement l'intérêt structurel d'un État. Dans la mesure où les États sont les unités d'analyse au sein de ce travail, le non-recours à ces techniques de collecte est donc justifié par la nature stato-centrée et objectiviste du cadre théorique réaliste employé. Bien que le choix d'une approche mono-méthodologique suffise à ce travail, il est à noter qu'une triangulation des techniques de collecte de données aurait pu enrichir la compréhension globale. Pour autant, elle ne s'impose pas nécessairement, au vu du cadre et de l'objectif recherché.

Concrètement, la première partie de ce travail porte sur une phase de lecture. Celle-ci sera composée aussi bien de littérature scientifique que de littérature dite « grise » (Schöpfel, 2015).

Dans un premier temps, la littérature scientifique permet de se rendre compte de l'état de l'art et de donner une base de recherche saine. Notamment à travers l'élaboration du cadre théorique à propos du courant réaliste, qu'il est nécessaire de développer et de comprendre le mieux possible dès le départ du travail. Les sources scientifiques sont acquises à l'aide des bibliothèques au sein de l'*Uliège* ou sur des sites regroupant articles scientifiques et revues académiques tels que *Cairn*, *Orbi* et bien sûr *Google Scholar*.

La littérature grise, elle, « désigne les documents produits par l'administration, l'industrie, l'enseignement supérieur et la recherche, les services, les ONG, les associations, etc., qui n'entrent pas dans les circuits habituels d'édition et de distribution.» (Schöpfel, 2015, p. 28-29).

Cette littérature aide à la contextualisation du sujet étudié et propose trois atouts :

- *Sa fraîcheur. Ces documents contiennent souvent des informations avant qu'elles ne soient publiées dans des articles ou livres, voire qui ne sont jamais publiées ailleurs.*
- *Sa richesse. Les données, résultats, synthèses etc., sont souvent bien plus nombreux et détaillés que dans les revues ou les livres.*
- *Sa proximité avec le terrain, avec une équipe de recherche, une communauté, un milieu culturel et linguistique, une région, une branche d'activité etc. Dans certains secteurs, c'est la source principale d'information.* (Schöpfel, 2015, p. 28-29).

La littérature grise a donc également été mobilisée pour sa capacité à saisir les dynamiques en cours, souvent absentes de la littérature académique. En ce sens, elle constitue un complément essentiel à une étude ancrée dans une actualité géopolitique en pleine évolution.

Chapitre I : Cadre théorique

Le choix d'une analyse de la QDR sous l'angle du réalisme provient de la nature même du concept d'autonomie stratégique et de défense européenne dont les objectifs premiers correspondent à certains des éléments principaux de la théorie réaliste, la volonté de survie et de sécurité. Ce cadre théorique a comme objectif de définir l'école de pensée réaliste et sa provenance pour mieux appréhender l'angle d'analyse de ce travail.

Le postulat du réalisme

Il existe de nombreuses théories dans la discipline des RI. Cependant, au XXe siècle, et plus particulièrement à la suite de la Seconde Guerre mondiale, le paradigme réaliste est largement dominant (Battistella & al., 2019, p.121).

Il trouve racine dans les travaux de l'historien grec Thucydide, stratège athénien du Ve siècle avant Jésus-Christ (J.C.). Celui-ci étudie les guerres du Péloponnèse et arrive à la conclusion que l'action internationale des entités de pouvoir ne s'explique que par la volonté de puissance et de pouvoir (Telò, 2019, p. 27).

Après lui, apparaît la tradition réaliste moderne. Cette école de pensée prend forme avec les travaux de Machiavel (1469-1527) et encore plus explicitement avec ceux de Thomas Hobbes (1588-1769). Ceux-ci portent sur l'État moderne souverain qui s'impose en Europe à travers les traités de Westphalie de 1648. Hobbes poursuit l'idée de Thucydide, pour lui, l'état est marqué par la volonté de puissance, au détriment des autres états. Ce postulat entraîne un cadre international caractérisé par l'anarchie et le désordre, qui découle en un contexte de guerre internationale, structurel et permanent. Au niveau international, la paix durable est donc inconcevable (Telò, 2019, p. 28).

L'affirmation du réalisme se marque à la suite de la Seconde Guerre mondiale. Notamment grâce au travail de l'historien britannique Edward H. Carr qui aura une forte influence sur l'école de pensée réaliste de cette époque. Dans le cadre de sa critique de l'idéalisme d'entre-deux-guerres, celui-ci « *réhabilite la notion de puissance comme un élément omniprésent et inéluctable des relations internationales entre États* » (Battistella & al., 2019, p. 125).

Carr souligne la crise de la Société des nations et l'utopie d'une fédération mondiale. Il pense que vouloir aboutir à la paix internationale par un cosmopolitisme libéral est illusoire. « *La*

coopération internationale avec des objectifs économiques, en revanche, lui paraît possible et souhaitable et de toute façon, plus réaliste qu'un projet cosmopolitique » (Telò, 2019, p. 47). À la même époque, le théologien protestant américain Reinhold Niebuhr s'accorde avec Edward H. Carr. Pour lui, « *la politique est condamnée à consister en une lutte pour la puissance* » (Smith, 1986). Il rajoute cependant que les racines de cette lutte se situent dans la nature humaine. Selon lui, l'homme est orgueilleux par nature, sa volonté de survie (*will to live*) se double d'une volonté de puissance (*will to power*) qui, au sein d'un groupe, mène à « *la destruction de la paix entre communautés* » (Niebuhr, 1932).

Par la suite, Hans Morgenthau, considéré comme le père fondateur du réalisme moderne, « *va au-delà des critiques de Carr contre les idéalistes de l'entre-deux-guerres et de la doctrine de Niebuhr sur la nature humaine* » (Battistella & al., 2019, p. 126). Il est le premier à proposer « *une théorie réaliste de la politique internationale* » (Morgenthau H.J., 1948). Selon lui, la politique internationale permet d'expliquer la politique interne (Telò, 2019, p. 47). Son école, qu'il qualifie de « *réalisme politique, croit, que la politique, comme la société en général, est gouvernée par des lois objectives qui ont leur racine dans la nature humaine* » (Morgenthau, 1948).

Cette école regroupe plusieurs principes :

- L'homme d'État a besoin d'une grille rationnelle d'analyse permettant de créer des lois objectives basées sur la raison ;
- Les intérêts sont interprétés en termes de pouvoir ;
- Les motivations idéologiques et philosophiques jouent un rôle négligeable, il ne faut cependant pas y être indifférent ;
- La rationalité de la politique étrangère peut être affectée par des facteurs subjectifs (erreurs, émotions, limites intellectuelles, etc.) ;
- Le concept de puissance de l'état est basé sur des critères matériels (ressources, territoire, population, technologie, ...) ;
- La centralité du concept de « *balance of power* » au niveau de la politique internationale.(Telò, 2019)

Enfin, Raymond Aron, un sociologue français, va développer son point de vue en Europe après la Deuxième guerre mondiale. Aron refuse de suivre Morgenthau lorsque celui-ci affirme que la recherche de la puissance est toujours le but immédiat de la politique extérieure d'un État. Il n'y voit qu'un but parmi d'autres. Cependant, il consacre tout de même les acquis de la pensée réaliste et précise « *le concept de puissance de la tradition réaliste, en le distinguant du concept de force* » (Telò, 2019, p. 49). Pour lui, « *la force est un moyen alors que la puissance est le résultat d'un acte de volonté, d'une capacité de mobiliser le moral national et d'employer les moyens disponibles* » (Telò, 2019, p. 49). De plus, Aron considère que la nature humaine est le facteur ultime d'explication de la politique de puissance (Battistella & al., 2019, p.137). Il précise que la « *conduite des États n'est pas commandée par le seul rapport de force* » (Aron, 2004, p. 104). En effet, pour lui, « *les idées et sentiments influent sur les décisions des acteurs* » (Aron, 2004, p. 108). Aron donne donc une forte importance aux idées et aux demandes sociétales, internes à l'État. Il « *reconnait la nature humaine comme l'une des conditions structurelles de la bellicosité* » (Battistella & al., 2019, p.137). En plus du concept de puissance, il met en avant l'objectif de sécurité, qui selon lui, est au centre de la vie internationale : « *Tous les États poursuivent les mêmes objectifs définis en termes de puissances et de sécurité, il leur est possible de régler leurs comportements les uns envers les autres par l'usage de deux instruments communs : la diplomatie et la force* » (Telò, 2019, p. 49).

En conclusion, le courant réaliste se définit par plusieurs affirmations qu'on retrouve de manière plus ou moins prononcées chez chacun des auteurs cités précédemment. *Primo*, le contexte international est dominé par une anarchie structurelle inhérente à la volonté de puissance de chaque État. *Secundo*, les entités les plus importantes sont les États. Les réalistes imposent donc un paradigme stato-centrique. *Tertio*, au sein d'un contexte d'anarchie internationale, le maximum d'ordre envisageable est inhérent aux rapports de force entre États, qui permettent de trouver un certain équilibre. *Quarto*, le concept d'hégémonie concrétise parfois des hiérarchies entre États pouvant entraîner une stabilité. Cependant, une scène internationale multipolaire est préférable pour atteindre l'équilibre des puissances. *Quinto*, la notion de puissance est au centre de l'école réaliste (Telò, 2019). *Sexto*, la politique étrangère (high politics) et la place de l'État sur la scène internationale prennent la place de la politique interne (low politics) (Battistella & al., 2019). *Septimo*, les décisions politiques des États sur la scène internationale sont basées sur des calculs coût/bénéfice et des choix rationnels (Telò, 2019).

Le Néoréalisme

Au-delà du courant réaliste, il semble nécessaire pour la suite de ce travail de ne pas laisser de côté la théorie néoréaliste de Kenneth Waltz. Bien que les deux théories partagent des caractéristiques fondamentales communes, le néoréalisme diffère sur plusieurs points clés.

Aussi appelé réalisme structurel, le néoréalisme apparaît vers la fin des années 1970. À cette époque, le réalisme classique voyait son influence décliner dans les milieux universitaires. En effet, la conjoncture internationale remettait en question la pertinence d'un modèle fondé sur la défense des intérêts nationaux définis par la puissance. La reconnaissance croissante de l'interdépendance des États, l'essor des organisations internationales et l'apaisement entre les deux blocs antagonistes de la guerre froide venaient fragiliser les bases de ce courant, discréditant ainsi ses théories.

Kenneth Waltz est originaire des *United States of America (USA)*. « *Il est devenu un auteur classique dans le domaine des théories des RI : il a concilié, au plus haut niveau théorique, la tradition réaliste avec la théorie des systèmes* » (Telò, 2019, p. 63). De par ses ouvrages « *Man, the State and War* » paru en 1959 et surtout « *Theory of International Politics* » de 1979, Waltz représente la référence principale en matière de synthèse néoréaliste de la théorie des RI.

Le premier élément à identifier est de nature méthodologique. « *K. Waltz a essayé de dépasser les résultats acquis par Kaplan et de formuler une théorie systémique des Relations internationales* » (Telò, 2019, p. 64). Cette conception a été qualifiée de « structuralisme politique ». Avec son néoréalisme, Waltz caractérise le système international comme une structure anarchique éternelle. Il « *attribue l'état de guerre à la structure anarchique du système international plutôt qu'à la nature humaine et/ou aux attributs des acteurs étatiques* » (Battistella & al., 2019, p. 137). Il rejoint Morgenthau et Aron en réaffirmant « *l'autonomie des Relations Internationales autour de l'acteur central qu'est l'État* » (Battistella & al., 2019, p. 138). Cependant, Waltz accorde une importance majeure à la structure internationale anarchique sur laquelle il va baser sa conception de « structuralisme politique ». Cette structure anarchique est, selon lui, à la source de l'insécurité et des conflits potentiels. « *À la différence du réalisme, le néoréalisme n'est donc pas axé que sur la centralité de l'État* » (Telò, 2019, p. 65). C'est la structure anarchique du système international qui conditionne le comportement des États. C'est ce même lien qui est analysé à travers la QDR de ce travail.

Pour Waltz, cette structure du système international est composée de trois éléments. Le premier, le principe d'ordonnateur, est directement corrélé au concept d'anarchie. Il prend sa source dans l'absence d'une autorité centrale capable d'ordonner les rapports entre les différentes unités composant le système, en l'occurrence les États. En effet, en interne, les États ont un monopole de la violence légitime, alors qu'au sein du système international, ceux-ci sont dépourvus d'une telle instance. Waltz différencie donc les systèmes politiques internes des systèmes politiques externes qui ont, selon lui, des principes d'ordonnateurs opposés l'un à l'autre. Contrairement à Aron, « *Waltz n'attribue aucun rôle au régime interne des États en politique internationale* » (Battistella & al., 2019, p. 140).

Le second élément, le principe fonctionnel, représente une différence majeure entre réalisme et néoréalisme. Alors que pour les réalistes, l'objectif premier des États est d'acquérir toujours plus de puissance pour atteindre d'autres objectifs secondaires dictés par leurs régimes et leurs valeurs (idées). Pour K.Waltz, tout État est, du fait de l'anarchie, « *constraint d'assurer sa sécurité avant de poursuivre tout autre objectif* » (Battistella & al., 2019, p. 140), afin de fonctionner. Il insiste : « *Dans l'anarchie, la sécurité est l'objectif premier. Ce n'est qu'à condition que leur survie soit assurée que les États cherchent à satisfaire d'autres buts tels que la tranquillité, le profit, ou la puissance* » (Waltz, 1979, p. 126). Ce besoin fonctionnel provient de l'insécurité créée par la structure anarchique du système international. Ce désir de survie mêlé à un environnement anarchique va entraîner la naissance du concept de « *self-help* », renvoyant à l'idée que dans un système anarchique, les unités qui le composent ne peuvent compter que sur elles-mêmes et sur leurs propres moyens pour assurer cette survie » (Bouteiller, 2014).

Selon lui, la recherche de sécurité dans un système anarchique permet de développer une politique d'équilibre. Cette *balance of power* constitue le troisième principe du courant néoréaliste. D'ailleurs et à *contrario* d'auteurs comme Morgenthau ou Aron qui pensent qu'un monde multipolaire est plus stable et moins imprévisible. Waltz est le seul grand réaliste (à l'époque) à penser que la présence de « *grandes puissances organisent le système international, réduisant ainsi l'incertitude propre à l'anarchie [...] d'ailleurs, moins il y a de grandes puissances, plus est stable un système international* » (Battistella & al., 2019, p. 142). « *Dans un article de 1964, il défend explicitement la rationalité du système bipolaire* » (Telò, 2019, p. 63).

Waltz établit une distinction entre les États puissants et ceux plus vulnérables en analysant leur capacité d'influence réciproque. Cette hiérarchisation souligne le rôle central des grandes puissances dans la structure du système international.

Elle constitue également le fondement de son concept de « *polarité* », utilisé pour décrire la manière dont le pouvoir est distribué entre les États. Ce concept, ensuite approfondi par les néoréalistes, permet d'identifier trois configurations principales du système international : l'unipolarité, où une seule puissance domine largement l'ensemble du système (parfois qualifié de « système hégémonique »), la bipolarité, qui oppose deux puissances de poids équivalent, et enfin la multipolarité, caractérisée par la coexistence de plusieurs pôles d'influence. Face à ces différentes structures, les États adoptent des stratégies pour garantir leur sécurité. Deux grandes orientations sont identifiées et seront mobilisées au cours de ce travail : le *bandwagoning*, qui consiste à s'aligner sur la puissance dominante dans l'espoir d'en tirer des bénéfices ou de se prémunir contre une agression, et le *balancing*, où les États forment des alliances pour contrebancer une puissance perçue comme menaçante. Cette dernière stratégie vise à maintenir un certain équilibre au sein du système, notamment lorsque les capacités militaires d'une puissance dominante deviennent préoccupantes. (Bouteiller, 2014).

En conclusion, la structure internationale proposée par K. Waltz résume assez bien la pensée néoréaliste. Elle se compose de trois principes : le principe d'ordonnateur, le principe d'anarchie éternelle (différenciation fonctionnelle) et le principe de distribution des pouvoirs (multipolaire, bipolaire,...) (Battistella & al., 2019, p. 139).

Chapitre II : Menaces exogènes à l'UE

Ce deuxième chapitre traite de l'identification et de la compréhension des menaces exogènes principales auxquelles l'UE est confrontée dans le cadre de la mise en place de son ASDE. Le courant réaliste étant stato-centré, ces menaces sont étudiées en orientant la présentation à travers deux acteurs (étatiques) principaux, la Russie et les États-Unis. Une fois les menaces identifiées, celles-ci sont analysées à travers le prisme du réalisme. Cette analyse permet de mieux cerner le passage d'un système unipolaire à une scène internationale multipolaire.

2.1 Le retour de la menace des « États puissances »

Depuis plusieurs années, les budgets militaires internationaux augmentent sans relâche. En 2023, les dépenses militaires mondiales atteignent un nouveau record de 2443 milliards de dollars après avoir dépassé la barre des 2000 milliards de dollars pour la première fois en 2020 (SIPRI, 2024). Les nations avec les dépenses militaires les plus importantes (mis à part les États-Unis) sont généralement des États « révisionnistes » souvent à l'origine des crises régionales (Bouchet, 2022). Les États les plus dépensiers sont, dans l'ordre, les États-Unis, suivis de la Chine, la Russie, l'Inde et l'Arabie Saoudite (Annexes 2)(SIPRI, 2024). Trois des pays cités sont des membres influents et créateurs du groupe des BRICS (Brésil-Russie-Inde-Chine-Afrique du Sud) au départ composé de 5 pays et maintenant appelés les BRICS+ composés de 10 pays représentant et œuvrant pour le développement du Sud global. D'un point de vue réaliste, ces États révisionnistes sont insatisfaits quant à leur perte de pouvoir ou à leur position (place) au sein du système international qu'ils vont donc essayer d'influencer et de dominer (Filipec, 2020, p. 56). Ces acteurs n'hésitent plus à recourir à la force pour défendre leurs intérêts et mobilisent des logiques de puissance pour faire évoluer les rapports de force.

Au sein de l'UE, de nombreux dirigeants arrivent au même constat. « *Le poids de l'Europe dans le monde diminue* » (Borrell, 2020). Il y a trente ans, l'UE pesait un quart de la richesse mondiale. « *Dans vingt ans, tout porte à croire que nous ne représenterons pas plus de 11 % du PNB mondial, loin derrière la Chine, qui en représentera le double, derrière les États-Unis et leurs 14 % et à égalité avec l'Inde* » (Borrell, 2020).

2.2 La Russie, puissance révisionniste

2.2.1 État des lieux

La guerre est de nouveau aux portes de l'Europe. Pourtant, les conflits en Ukraine ne datent pas d'hier, la Russie avait déjà entamé des interventions en Crimée puis au Donbass en 2014 (Adam, 2016). En 2010, le Kremlin avait lancé un plan de modernisation qui prévoyait un investissement de 500 milliards de dollars dans l'équipement et la préparation opérationnelle des forces armées de la Fédération de Russie (Adam, 2016). Malgré sa corruption endémique, ses crises économiques, la pression de l'OTAN sur ses pays limitrophes ou encore les sanctions infligées par l'UE, force est de constater la refonte de l'outil militaire russe et « *d'admettre la crédibilité de sa stratégie d'affirmation militaire* » (Adam, 2016). Finalement, le 24 février 2022, la Fédération de Russie a envahi son voisin ukrainien. Le 30 septembre de la même année, celle-ci avait annoncé l'annexion de quatre territoires de l'Est et du Sud de l'Ukraine. Début juin 2023, les Ukrainiens lancent une contre-offensive qui rencontre de sérieuses difficultés et s'enlise après avoir repris seulement 400 kilomètres carrés. À présent, un front d'une longueur de plus de 1000 kilomètres semble stabilisé (Giblin, 2023). À la date du 12 mars 2025, la Russie contrôle une majeure partie de l'accès à la mer Noire, une forte pression fait reculer les forces armées ukraines dans la région de Koursk, et enfin, des frappes russes ont eu lieu dans de grandes villes telles que Kiev ou Odessa (voir annexes 4) (Ministère des Armées de la République française, 2025). Selon Béatrice Giblin, l'armée russe n'est donc pas aussi faible que la propagande occidentale voulait le laisser croire, « *elle dispose de beaucoup plus d'hommes à sacrifier et de matériel pour continuer le combat aussi longtemps que nécessaire* » (Giblin, 2023). Qu'en est-il réellement ?

2.2.2 Les ressources russes

La Russie prévoit d'augmenter son budget de défense à 145 milliards de dollars en 2025, soit une hausse de 25 % par rapport à 2024. Cette dépense représentera 32 % du budget total de l'État et plus de 6 % de son PIB (Hutchinson, 2025). Cette hausse budgétaire du Kremlin reflète une stratégie visant à soutenir un conflit prolongé tout en démontrant sa capacité opérationnelle à l'Occident. Toutefois, cette stratégie financière pose questions quant à sa viabilité économique et à ses véritables effets sur la structure militaire russe sur le long terme. L'écart

actuel avec l'OTAN est considérable, les pays membres investissant collectivement près de vingt fois plus que Moscou. (Hutchinson, 2025)

L'orientation quasi-exclusive de l'économie vers la défense risque d'entraver le développement des secteurs civils, générant ainsi un risque de stagnation à long terme. Bien que les prévisions officielles annoncent une croissance de 3,6 % en 2024, celle-ci repose principalement sur la production militaire et les dépenses de guerre, un modèle difficilement soutenable sur une longue période. (Hutchinson, 2025)

En parallèle, la baisse des revenus énergétiques, accentuée par les sanctions occidentales et la fluctuation des prix du pétrole et du gaz, fragilise davantage la capacité de financement de l'État russe qui se tourne vers l'Asie pour la vente de ses ressources énergétiques. Plus précisément, vers la Chine, qui est la plus grande consommatrice de pétrole brut au monde et le second plus grand importateur de gaz (Baskan, 2024). Ces relations révèlent que la Russie s'appuie sur les structures économiques internationales, où les exportations d'énergie servent à la fois de leviers géopolitiques et de piliers pour une résilience économique. La stratégie énergétique russe n'est donc pas un jeu à somme nulle, mais plutôt un équilibre calculé entre interdépendance et autonomie, permettant au pays de contourner les sanctions tout en maintenant son influence sur le marché énergétique mondial. (Baskan, 2024)

Contrairement aux économies occidentales et à leur gestion des énergies, plus diversifiée et moins dépendante du secteur militaire, la Russie concentre ses ressources sur un complexe militaro-industriel largement contrôlé par l'État, générant inefficience et corruption (Hutchinson, 2025). L'inflation dans le pays dépasse les 10 % au mois de février 2025 (BCR, 2025). Pour ralentir son économie et donc limiter cette inflation, la Banque centrale de Russie continue de maintenir des taux directeurs vertigineux qui s'élevaient à 21 %, le 14 février 2025 (BCR, 2025). L'économie russe se porte mal, elle est un facteur d'explication de l'attitude belliqueuse du pays. L'Union soviétique a donc été obligée de s'orienter vers une économie de guerre.

La montée en puissance des industries militaires occidentales, combinée aux contraintes économiques et démographiques de Moscou, met en lumière les limites de la stratégie russe. Ainsi, si l'augmentation du budget de la défense traduit une volonté de répondre aux impératifs militaires immédiats, elle se fait au détriment d'investissements technologiques de long terme, compromettant la compétitivité stratégique de la Russie face aux puissances occidentales. (Hutchinson, 2025)

2.2.3 Analyse des intérêts de la Russie

Les enjeux politiques sont importants pour la Russie. L'objectif majeur de Vladimir Poutine est le retour de l'Ukraine dans la sphère d'influence russe (P. Hénin, 2022, p.17). En effet, depuis la chute de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS), la Russie voit comme une menace le recul de sa zone d'influence sur ses anciens satellites, au bénéfice de l'OTAN.

La Russie privilégie la conception d'un monde multipolaire, basé sur les rapports de forces entre puissances (R. Volkov, 2019). Elle est « *opposée à un monde unipolaire dominé par un hégémon, et à un monde bipolaire pris dans l'étau de deux puissances dominantes* » (R. Volkov, 2019). Petit à petit, Moscou se sent encerclé (syndrome de l'encerclement). Les responsables russes ont dénoncé à plusieurs reprises « *le processus d'élargissement de l'OTAN poursuivi de 1999 à 2020, qui a conduit à border sa frontière européenne de pays alliés des États-Unis* » (P. Hénin, 2022, p. 23) jusqu'à la possible adhésion de l'Ukraine à l'OTAN. À juste titre d'ailleurs, car selon d'anciens diplomates américains comme Zbigniew Brzeziński, auteur du livre « *The Great Chessboard* » et conseiller du président Carter puis d'Obama, « *il fallait que les USA profitent de l'affaiblissement de la Russie pour refouler celle-ci au plus profond de l'hinterland eurasiatique* » (Asselineau dans Thinkerview, 2024, à 2 h 10min). Selon cette vision américaine, défaire l'Ukraine de l'influence russe permettrait de mettre un terme à l'Union soviétique russe en tant que grande puissance. En effet, « *la Russie de l'après-guerre froide [...] n'a jamais subi de véritables défaites militaires et d'occupation* » (P. Hénin, 2022, p. 23). « *Cette circonstance a nourri la posture révisionniste adoptée par V. Poutine* » (P. Hénin, 2022, p. 23) et a animé la Russie d'un « *Impérialisme revanchard* » (P. Fabry dans Bâtisseurs, 2023). Vladimir Poutine veut montrer la puissance de l'armée russe en combattant indirectement l'Occident et, plus précisément les États-Unis et son armée d'influence, l'OTAN (B.Giblin, 2023). Le concept de sphère d'influence est à souligner dans le cadre d'une analyse sous l'angle du réalisme. Théodore Roosevelt considère que « *les sphères d'influence expriment l'ordre naturel des choses dans un monde régi par la puissance* » (H. Kissinger, 1996, p. 32). En effet, « *la revendication par la Russie d'une sphère d'influence étendue et consolidée procède de sa situation de puissance révisionniste* » (P. Hénin, 2022).

La population occidentale a beaucoup de mal à cerner cet imaginaire encore bien présent dans l'esprit du peuple russe. Comment comprendre le comportement russe sans connaître leur imaginaire ? Alexandre Douguine, un philosophe russe, considéré comme ultranationaliste par

les élites occidentales, présente une idéologie néo-impériale russe (eurasisme) et patriotique de plus en plus banalisée au sein de la *doxa* russe. Ses idées conservatrices convergent avec les comportements du Kremlin et résument assez bien l'hostilité russe envers le libéralisme occidental. Pour lui, l'élection de Kamala Harris aurait représenté un point de non-retour quant à la « *dégénérescence absolue de l'Occident et de son humanité ex-chrétienne* » (Douguine dans Branco, 2025, 45min). De manière plus générale, c'est le libéralisme globaliste des mœurs et de l'économie du monde occidental qui représenterait une menace existentielle pour la Russie. Cette libéralisation individualiste dénuderait le peuple occidental de toute identité, transformant l'Occident en un royaume de l'Antéchrist démunie de toutes les valeurs structurantes et donc en perte de sens (Douguine dans Branco, 2025, 46 min). Pour lui, la Russie *illibérale* aurait été jusque-là un bouc émissaire permettant au monde occidental de dépasser ses crises internes et de s'unir contre un ennemi commun (Douguine dans Branco, 2025, 47min). Dès lors, pourquoi s'en prendre à l'Ukraine ?

Selon Alexandre Douguine, les choses ont vraiment dégénéré lorsqu'une petite minorité de nationalistes ukrainiens est arrivée au pouvoir médiatique. Pour lui, ceux-ci ont été soutenus par des milliardaires libéraux globalistes comme G. Soros et par l'OTAN (États-Unis) mais « *totalement rejetés par la majorité du peuple ukrainien* » (Douguine dans Branco, 2025, 48min). Ces nationalistes ont finalement accédé au pouvoir à la suite de la « Révolution de la Dignité » aussi appelée « Révolution de *Maïden* » en 2014. D'après Douguine, ce sont les stratégies de l'OTAN qui auraient délibérément orchestré une situation artificielle menant au conflit, dans le but d'élargir la sphère d'influence occidentale sur un territoire historiquement rattaché à l'aire d'influence russe. Bien sûr, ces informations sont difficiles à vérifier en période de guerre, au sein d'un régime autoritaire. Il convient toutefois de souligner l'importance d'un facteur clé qui a contribué à la mise en mouvement de la Russie, à savoir sa perception d'une hostilité latente de la part du monde occidental, illustrée par l'élargissement de sa sphère d'influence libérale, que Moscou interprète comme une menace existentielle. Selon monsieur Charles de Courson, Poutine « *est encore soutenu par presque deux tiers des Russes* » (Thinkerview, De Courson, 2025 à 1h 29min).

Quoi qu'il en soit, d'autres enjeux plus tangibles sont à prendre en considération pour comprendre les intérêts russes dans ce conflit. L'Ukraine représente un atout économique et un accès aux ressources important pour la Russie, notamment en termes d'énergie, de terres rares et de produits agricoles (Bonnière, 2023). Elle possède une proportion notable des meilleures terres arables d'Europe que des fonds d'investissement occidentaux comme *Vanguard Group*

(Asselineau dans Thinkerview, 2024), *NCH Capital* (Mousseau & Devillers, 2023) et bien d'autres se disputent. De plus, l'Ukraine représente un véritable réservoir de terres rares et de lithium (Pitron dans Arte, 2025). Ces métaux font partie des enjeux principaux que se disputent l'administration Trump, Poutine et l'UE. Au niveau géographique, le contrôle de régions telles que la Crimée offre au Kremlin un accès stratégique à la mer Noire (F. Wurtz, 2023). Enfin, Moscou justifie son intervention en Ukraine en mettant en avant la protection des droits et des intérêts des russophones, en particulier dans les régions orientales du pays (Giblin, 2023). Selon François Asselineau, « *Poutine ne lâchera jamais la Crimée, c'est impossible, ni la Novorossia* » (Asselineau dans Thinkerview, 2024, à 2h 14min).

D'un point de vue plus global, l'élection de D. Trump à la Maison Blanche et son « *America First* » ont pour effet de renforcer l'anarchie de la structure internationale. Sa politique isole les USA de leurs alliés et renforce la multipolarité de la scène internationale. Les conséquences sont immédiates. Le sommet Kazan des BRICS+, organisé en Russie sous l'égide de Vladimir Poutine, a rassemblé trente-cinq pays, dont dix-neuf étaient représentés par leur chef d'État, tandis que plusieurs autres, comme la Turquie, ont exprimé leur souhait d'adhérer à cette alliance. Cet événement témoigne de la volonté des nations du Sud de renforcer leur position sur la scène internationale en se tournant vers une alternative à l'influence occidentale. Bien que cette réunion n'ait pas abouti à des avancées politiques concrètes pour Moscou, elle illustre une dynamique préoccupante pour l'Europe, notamment par la présence du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, aux côtés d'un dirigeant hostile à l'Occident. (FMES, 2025)

Enfin, la Russie poursuit son ambition d'« impérialisme revanchard » à travers ses ingérences politiques, notamment en Moldavie, en Géorgie et en Roumanie, avec l'objectif d'éloigner ces pays de leur trajectoire européenne. Cette dynamique renforce le bloc des pays européens favorables à Moscou, actuellement composé de la Hongrie et de la Slovaquie. Une telle évolution accentuerait la vulnérabilité de l'Europe sur son flanc sud-est face à l'influence russe. (FMES, 2025)

Finalement, la guerre en Ukraine dure depuis plusieurs années et donne l'impression d'un enlisement du conflit. L'arrivée au pouvoir de Donald Trump pourrait bien changer la donne. Les USA ont formulé une trêve de trente jours aux deux belligérants dans l'espoir de pouvoir mettre en place un accord de paix. La Russie revient aux fondamentaux en demandant des garanties de neutralité de l'Ukraine et surtout le refus des pays de l'OTAN de l'accepter au sein de l'Alliance. Donald Trump s'est entretenu le mardi 18 mars avec Vladimir Poutine pour arriver à un accord, notamment concernant les terres rares et les usines de production d'énergie.

Aucun accord de paix n'a été mentionné, mis à part un cessez-le-feu concernant les infrastructures énergétiques. (Le Monde, 2025)

Les véritables intérêts des parties prenantes se dessinent. Washington et Kiev viennent de signer un accord économique sur les minerais ukrainiens et pour la reconstruction de l'Ukraine officialisé ce 30 avril 2025 (Blackburn, 2025).

2.3 Les menaces hybrides

Selon le Conseil de l'UE, « *les menaces hybrides désignent un large éventail de méthodes ou d'activités utilisées par des acteurs étatiques ou non-étatiques hostiles de manière coordonnée afin de cibler les vulnérabilités des États et institutions démocratiques, tout en restant en dessous du seuil de la guerre officiellement déclarée* » (Conseil européen, 2022). Voici quelques exemples parmi ces méthodes : désinformation, cyberattaques, pression économique, déploiement de groupes armés irréguliers (OTAN, 2024), ingérences électorales, bombes migratoires, soutien de groupes extrémistes violents, sabotage de câbles sous-marins, etc.

Comment les réalistes expliquent-ils ce phénomène et la place qu'y occupent les États ? Tout d'abord, J. Clech souligne que « *sans être nouvelle, l'hybridité est un phénomène imparable car il caractérise la plupart des conflits contemporains* » (Clech, 2016, p. 12). Il est évident que certains États sont plus faibles que d'autres pour plusieurs raisons objectives. L'une de ces raisons est la faiblesse du *hard power* de l'État, et de manière plus précise, de ses capacités militaires (Filipec, 2020, p. 56). Pourtant, selon les réalistes, ces États fonctionnent dans le même système anarchique que les plus forts et ont besoin de ce *hard power* pour assurer leur sécurité (survie) et/ou améliorer leur position sur la scène internationale (Filipec, 2020, p. 56). Pour ce faire et pallier le manque de ressources technologiques, militaires, *etc.* Ils mobilisent différentes stratégies.

Les États peuvent créer des alliances via des processus comme le *bandwagoning* (s'allier avec un État dominant) ou *balancing* (joindre une coalition contre un État menaçant) (Filipec, 2020, p. 56). En plus de cela, ils peuvent aussi agir à travers des moyens hybrides, plus accessibles que les moyens coercitifs purs. Ces méthodes hybrides permettent, à des États peu ou pas assez influents, de lier leur *hard power* au départ trop faible et peu efficace, à des outils de *soft power* comme la désinformation ou la propagande idéologique. L'alliance de ces deux types de

pouvoirs permet de décupler les impacts (dégâts) sur les États ciblés et d'augmenter l'influence des États plus faibles.

L'UE en a déjà fait les frais. À titre d'exemple, on peut penser à l'annexion de la Crimée par la Russie au départ du conflit russo-ukrainien. Le Kremlin a aussi « *financé des partis politiques d'extrême droite en France, en Hongrie et en Allemagne* » (Rettman, 2017 dans Klñiete & Pildegovičs, 2021, p. 24); « *mener des tentatives d'assassinat ciblées au Royaume-Uni* (Corera, 2020, dans Klñiete & Pildegovičs, 2021, p. 24) et en Allemagne » (DeutscheWelle, 2020, dans Klñiete & Pildegovičs, 2021, p. 24). Plus récemment, en mer Baltique, des câbles sous-marins de communications et de transport d'énergie ont été la cible de ce que l'UE appelle des « *acteurs malveillants* » (Parlement européen, 2025). Moscou, qui au départ avait un *hard power* et un *soft power* limités, a démontré qu'en combinant les principaux éléments de ces deux types de pouvoirs, il pouvait développer des menaces hybrides plus impactantes (Filipec, 2020, p. 58). Bien entendu, la Russie est loin d'être la seule source de menaces de ce type pour l'UE. La politique économique chinoise à travers le monde ou sa présence en Indo-pacifique et en Afrique reposent sur une stratégie principalement basée sur la consolidation de leur *soft power*. Qu'en est-il des États-Unis ?

Une fois de plus, à travers ces menaces hybrides, on constate que « *ce qu'il était convenu naguère de qualifier de pouvoir de convaincre, ou "soft power", est en train de se muer en instrument de pouvoir de contraindre* » (Borrell, 2020). Ces nouveaux éléments sont nécessaires à prendre en considération par l'UE. L'obligeant à réagir et à trouver de nouvelles solutions concrètes, en la poussant peu à peu vers une entraide la rapprochant du concept d'autonomie stratégique. À titre d'exemple, on peut citer les États nordiques et baltes, intensément confrontés aux cybermenaces et aux menaces hybrides. Ceux-ci ont trouvé un appui et une coopération de la part de tous les autres États européens, ainsi que de l'UE, qui a élaboré une série d'outils spécifiques pour les soutenir dans cette lutte (Borrell, 2020).

2.4 Les États-Unis, véritables alliés ?

L'imaginaire collectif européen voudrait que les Américains soient les grands alliés de l'Europe, depuis le *D-Day* et la libération de l'Europe de l'Ouest en 1945, en omettant bien souvent l'impact de l'effort de guerre russe. Le plan Marshall avait permis de verrouiller l'influence des États-Unis sur les pays européens. L'Europe est maintenant couverte de *McDonald's*, son économie est constamment tournée vers *Wall Street*, sa politique se médiatise similairement aux campagnes américaines, les chaînes d'informations en continu inondent les télévisions européennes et ses citoyens sociabilisent sur des réseaux sociaux créés et détenus par les États-Unis.

Malgré ces ressemblances troublantes, l'arrivée de Donald Trump à la Maison-Blanche dévoile un autre visage américain et remet en question cette dynamique bien instaurée sur le sol européen. Son élection s'inscrit dans un contexte mondial marqué par des recompositions géopolitiques et annonce des transformations susceptibles d'affecter directement la sécurité européenne. La centralité des États-Unis dans l'ordre international, notamment à travers l'OTAN et les relations transatlantiques, impose d'examiner les tendances actuelles de leur politique étrangère et leurs implications pour l'Europe.

2.4.1 Un repositionnement stratégique des États-Unis

L'administration Trump, caractérisée par une vision transactionnelle des relations internationales, privilégie une approche unilatérale dans laquelle les alliances traditionnelles ne sont maintenues que si elles servent directement les intérêts américains (Gomart, 2025). Cette orientation se traduit par une pression accrue sur les alliés européens pour qu'ils augmentent leurs dépenses de défense, conformément à l'objectif fixé lors de son premier mandat de faire financer l'OTAN par ses membres européens. Le retrait progressif des États-Unis d'un rôle de garant absolu de la sécurité du continent pourrait contraindre l'UE à repenser ses mécanismes de défense collective, mais sans disposer d'une réelle autonomie militaire à court terme. Par ailleurs, la politique économique protectionniste prônée par Trump, notamment à travers l'augmentation des barrières tarifaires, accentue les tensions commerciales entre les États-Unis et l'Europe. Cette dynamique risque d'aboutir à une

fragmentation accrue du bloc occidental, affaiblissant la cohésion stratégique face aux autres grandes puissances comme la Chine et la Russie. (Gomart, 2025)

L’élargissement récent de l’OTAN à la Finlande et à la Suède consolide son rôle en tant que pilier central de la sécurité européenne. Cependant, cette extension ne s’accompagne pas d’une garantie de soutien inconditionnel de la part des États-Unis. La nouvelle administration pourrait exiger que les Européens assument une part beaucoup plus importante du financement et de la logistique de l’alliance, tout en conditionnant son engagement à des avantages économiques pour le complexe militaro-industriel américain. L’insistance américaine sur un alignement stratégique en Indo-Pacifique face à la montée en puissance de la Chine pose également un dilemme pour l’UE. Suivre les priorités géopolitiques américaines au détriment de ses propres intérêts en Europe de l’Est et au Sahel, ou s’affirmer comme un acteur autonome, au risque de fragiliser encore davantage le lien transatlantique. (Gomart, 2025)

2.4.2 Le facteur ukrainien et l’incertitude stratégique européenne

Le conflit en Ukraine constitue un point de friction majeur dans la relation entre l’Europe et les États-Unis. L’administration Trump, cherchant ouvertement à sécuriser la possibilité d’exploitation des terres rares par les États-Unis en Ukraine, avait nommé le général Keith Kellogg comme envoyé spécial pour ce dossier, ce qui laissait déjà présager un éventuel changement de position américaine (Gomart, 2025). Les prémisses d’une approche plus conciliante envers la Russie, sous forme de négociations imposant un cessez-le-feu à l’Ukraine, relèguent l’UE au second plan. Celle-ci fait face à un dilemme stratégique : soit s’aligner sur une solution dictée par Washington, soit prendre en charge une assistance accrue à Kiev, ce qui impliquerait une augmentation massive des budgets de défense européens (Gomart, 2025). L’ombre d’un condominium russe-américain, similaire à celui qui existait pendant la guerre froide, inquiète particulièrement les Européens. Dans un tel scénario, l’UE risquerait d’être marginalisée dans la définition de l’architecture sécuritaire du continent, réduisant encore davantage son influence géopolitique et rendant toute tentative d’autonomie stratégique plus complexe.

2.4.3 La rivalité sino-américaine et son impact sur l'Europe

Si la confrontation avec la Chine reste une priorité stratégique pour les États-Unis, la manière dont elle sera menée sous la nouvelle administration aura des implications directes pour l'Europe. Trump a récemment accentué la guerre commerciale en augmentant les droits de douane sur les produits chinois. Une politique qui affecte également les industries européennes qui se voient maintenant menacées d'être imposées à hauteur de 20 % (suspension temporaire négociée à hauteur de 10%) sur leurs exportations vers le sol américain (Chabaan & Ledroit, 2025). En parallèle, Washington pourrait exiger un engagement plus fort des Européens en Indo-Pacifique, les forçant à choisir entre un alignement avec la stratégie américaine et la préservation de leurs relations économiques avec Pékin (Gomart, 2025). La Chine traverse une phase de transition de son modèle économique tout en affirmant davantage ses ambitions stratégiques, notamment sur le plan nucléaire. À moyen et long terme, les États-Unis ont tout intérêt à éviter un rapprochement durable entre Pékin, Moscou, Téhéran et Pyongyang (Gomart, 2025). Malgré une chute de plus de 20 % de l'indice *S&P 500* et une dépréciation du dollar consécutive à l'annonce marquante de hausses tarifaires par l'administration Trump, les États-Unis semblent maintenir, pour l'instant, leur position hégémonique. Cette stabilité relative s'explique notamment par la résilience du dollar en tant que monnaie de référence internationale, ainsi que par l'efficacité persistante de leur *soft power* (Varoufakis dans Times Radio, 2025). Toutefois, plusieurs évolutions récentes, telles que le virage protectionniste de Washington, le rapatriement des industries sur le sol américain ou encore le désengagement partiel de Trump sur la question ukrainienne, laissent entrevoir un affaiblissement de cette hégémonie.

L'évolution de la politique étrangère américaine sous Trump introduit de nouveaux défis pour l'Union européenne, déjà confrontée aux menaces posées par la Chine et la Russie. L'approche transactionnelle des États-Unis, combinée à une possible redéfinition du rôle de l'OTAN et à une politique économique protectionniste, contraint l'UE à revoir sa stratégie en matière de défense et de souveraineté. Cependant, en l'absence d'une coordination européenne efficace et d'une politique industrielle et militaire commune, l'UE risque de se retrouver dans une position de dépendance accrue, tant sur le plan sécuritaire qu'économique. L'autonomie stratégique européenne demeure ainsi un objectif incertain, constamment remis en question par les choix géopolitiques des États-Unis et leur impact sur la stabilité du continent.

2.5 L'ordre multilatéral des États puissances

Bien que ce travail se focalise spécifiquement sur les questions de défense européenne vis-à-vis de la menace russe, de la politique américaine et de leurs influences directes sur le plan militaire, il semblait important de replacer ces pressions dans une réflexion plus globale sur l'autonomie stratégique. Si la stratégie chinoise n'est pas nécessairement militaire, il reste essentiel de rappeler qu'elle représente une réelle menace économique, plus insidieuse pour l'UE. Il est aussi important de comprendre en quoi elle influence fortement le comportement des États-Unis à l'égard de l'Europe. Cette partie est consultable au sein de l'annexe n°1 et est utile à la compréhension de cette sous-partie et du travail.

Le courant réaliste place les États comme acteurs centraux d'un système international anarchique. Ces États cherchent à gagner en puissance dans un but de survie et d'influence. Dans ce contexte, les réalistes vont donc s'intéresser à l'impact des États sur le système international. La Chine et la Russie représentent bien un défi pour l'UE. Selon John Mearsheimer, ce défi relève de « *la montée en puissance de la Chine qui, avec la renaissance de la puissance russe, a mis un terme à l'ère unipolaire* » (Mearsheimer, 2019, p. 8).

Dans l'optique de la création d'un ordre libéral international, jusqu'en 2017, les élites occidentales ont mené une politique d'après-guerre qui consistait à engager la Chine dans l'économie mondiale et, par définition, dans les différentes institutions économiques clés. L'objectif était de créer une Chine de plus en plus prospère et riche. À terme, celle-ci devait finir par devenir une démocratie libérale, intégrant l'ordre mondial. (Meyer, 2018)

Cependant, en bon élève réaliste, Pékin s'inscrit dans une vision multipolaire du système international (Meyer, 2018, p. 81). Par conséquent « *la Chine est rapidement devenue une puissance économique dotée d'une capacité militaire importante. En fait, ils ont aidé la Chine à devenir une grande puissance, sapant ainsi l'unipolarité, essentielle au maintien d'un ordre mondial libéral* » (Mearsheimer, 2019, p. 42).

Ce monde unipolaire est d'autant plus voué à l'échec que la Russie, bien que toujours affaiblie, est redevenue une puissance importante. *De facto*, « *la Chine et la Russie peuvent être considérées comme des puissances révisionnistes dotées d'une volonté politique, de capacités militaires et d'une doctrine d'emploi des forces armées orientées vers la contestation de la suprématie militaire occidentale* » (Adam, 2016). Les résurgences de ces grandes nations

sonnent le glas de l'ordre international libéral et l'arrivée d'un monde redevenu multipolaire. (Mearsheimer, 2019, p. 42).

Pour les réalistes, « *l'ordre international libéral était voué à l'échec, car il était fatallement défectueux à la naissance* » (Mearsheimer, 2019, p. 42). En effet, comme mentionné plus tôt dans le cadre théorique de ce travail, les auteurs réalistes classiques comme Aron et Morgenthau pensent qu'un monde multipolaire est plus stable et moins imprévisible. Dans sa théorie systémique des RI, le néoréaliste K. Waltz, met en avant le principe de distribution des pouvoirs (*balance of power*). Il défend l'idée que « *les grandes puissances organisent le système international, réduisant ainsi l'incertitude propre à l'anarchie* » (Battistella & al., 2019, p. 142). Il ira jusqu'à soutenir explicitement la rationalité d'un système bipolaire. Les ordres réalistes n'ont donc pas leur place dans l'unipolarité (Mearsheimer, 2019, p. 42).

Les États-Unis perdent peu à peu leur emprise et leur statut d'hégémon. Ce qui a pour effet, de déséquilibrer l'ordre mondial admis depuis la chute de l'URSS. D'un point de vue réaliste, les nations « révisionnistes » commencent donc à concurrencer l'Occident. L'arrivée d'un monde multipolaire avec des rapports de force de plus en plus marqués, voit l'utilisation du *soft power* devenir non plus une force pour convaincre, mais pour contraindre (Borrell, 2020). Comme Pékin l'a démontré, « *la science, la technologie, le commerce, les données et les investissements deviennent des sources et des instruments de pouvoir dans les politiques internationales* » (Borrell, 2020). Le retard accumulé dans ces domaines et les interdépendances économiques de l'UE ont entraîné sa vulnérabilité.

Selon Mearsheimer, « *il est probable qu'il y aura trois ordres réalistes différents dans un avenir proche : un ordre international restreint et deux ordres limités, l'un dirigé par la Chine, l'autre par les États-Unis* » (Mearsheimer, 2019, p. 44). Ce qui, selon la théorie réaliste, permettra de retrouver un équilibre au sein du nouvel ordre multipolaire. C'est donc le changement d'ordre mondial, la perte d'influence de l'Occident, son retard économique et son incapacité à clarifier, exécuter et imposer ses politiques étrangères qui entraînent une perte de légitimité de l'UE sur la scène internationale. À terme, ces éléments représenteront de véritables menaces pour la survie et la sécurité de l'UE, ramenant sa géopolitique aux fondamentaux du courant néoréaliste. Finalement, rattrapée et acculée par la réalité, l'UE est contrainte de réagir, notamment par la mobilisation de concepts tels que l'*« Autonomie stratégique »*, à travers lequel elle pourrait mettre en place sa défense armée.

Chapitre III : Les concepts-clés de l'UE en matière de défense

3.1 Autonomie stratégique

Maintenant que les pressions externes ont été établies, il est plus aisé de comprendre, à travers une vision réaliste, en quoi la situation dans laquelle se trouvent les Européens mène à la création de concepts comme l'autonomie stratégique. Pour pouvoir répondre à la question posée au sein de ce travail, il est nécessaire de définir le concept d'autonomie stratégique, ses origines et ce qu'il signifie vraiment aux yeux des différents membres de l'UE. Cette définition permettra notamment de comprendre le lien logique entre ce concept et le courant réaliste. Cette clarification aidera à identifier, dans un second temps, quelles sont les fractures stratégiques auxquelles cette autonomie stratégique en matière de défense fait face.

3.1.1 Origines et définition de l'Autonomie stratégique

La conception d'une autonomie stratégique ne date pas d'hier, elle prend racine dans l'idée « *d'autonomie de décision* » du Français Lucien Poirier. Ce concept représente « *l'un des principes fondateurs de la politique de défense française de l'après-guerre [...] apparu pour la première fois dans le "Livre blanc sur la défense nationale de 1994"* » (Danet & Desforges, 2020, p. 185). Cependant, dès la fin de la crise du canal de Suez en 1956, la France exprime déjà le souhait d'une autonomie stratégique militaire en préparant notamment sa sortie du commandement militaire intégré de l'OTAN en 1966 sous l'impulsion de Charles de Gaulle. L'objectif de cette manœuvre est, en fait, de garantir la souveraineté française par l'autonomie (Danet & Desforges, 2020).

La notion d'autonomie stratégique européenne, à proprement parler, trouve son origine historique dans la déclaration franco-britannique de Saint-Malo du 4 décembre 1998 : « *l'Union doit avoir des capacités d'action autonome, appuyées par une force militaire crédible, les moyens de décider d'y avoir recours et la volonté de le faire afin d'agir dans les crises internationales* » (Mauro, 2021, p. 3). Après diverses hésitations, cette déclaration a finalement conduit à l'établissement de la Politique de sécurité et de défense commune (PSDC) au sein du

traité de Lisbonne en 2007 (Mauro, 2021). Voici donc le visage originel de l'autonomie stratégique, censée permettre la gestion de crises internationales (Mauro, 2021).

Il faudra attendre 2013 pour qu'il soit réellement fait mention d'autonomie stratégique européenne, au sein d'une communication de la Commission européenne intitulée : « *vers un secteur de la défense et de la sécurité plus compétitif et plus efficace* » (Mauro, 2021, p. 4).

En 2016, la « stratégie globale de l'Union européenne » entérine la notion d'autonomie stratégique en précisant ses objectifs : « *que l'Europe puisse promouvoir la paix et la sécurité à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières* » via une intensification des « *efforts en matière de défense, de lutte contre le terrorisme, d'énergie et de communications stratégiques ainsi que pour ce qui est du cyberspace [...] Une industrie européenne de la défense durable, innovante et compétitive est indispensable à l'autonomie stratégique de l'Europe et à la crédibilité de la PSDC* » (Mauro, 2021, p. 4.). Cependant, à cette époque, le concept d'autonomie stratégique n'a toujours pas été formellement adopté par le Conseil européen.

C'est le Conseil de l'Union qui, de son côté, reprend la notion dans les domaines de la sécurité et de la défense : « *Celle-ci recouvre la capacité à agir et à coopérer avec des partenaires internationaux et régionaux autant que possible et celle d'opérer de manière autonome quand et là où cela serait nécessaire* » (Lefebvre & Simon, 2021, p. 97). Le Conseil de l'Union fait donc évoluer le concept d'autonomie stratégique à travers “*la stratégie globale*” et son plan de mise en œuvre qui se compose de trois objectifs : « *la réaction aux crises et conflits extérieurs, le renforcement des capacités de partenaires et enfin la protection de l'Union et de ses citoyens* » (Mauro, 2021, p. 5). Définissant ainsi un second visage au concept, F. Mauro parle de *l'autonomie stratégique étendue*, avec comme objectif central : l'indépendance militaire (Mauro, 2021).

Cependant, cette version de l'autonomie stratégique fait l'objet d'interprétations divergentes entre les E-M. Tous ne la soutiennent pas et ne s'accordent pas sur ce qu'elle recouvre (Danet & Desforges, 2020). Il est important de comprendre qu'à cette époque, l'autonomie stratégique est donc principalement définie dans le contexte militaire, en particulier dans le domaine de la sécurité et de la défense (Lefebvre & Simon, 2021). Certains États perçoivent à travers cette notion la remise en question du « *primat de l'OTAN et le rôle des États-Unis dans la sécurité du continent* » (Lefebvre & Simon, 2021, p. 97). Les tensions se focalisent donc sur les risques potentiels que cela pourrait engendrer pour les relations transatlantiques, surtout dans le domaine de la défense (Danet & Desforges, 2020).

Finalement, c'est en sortant de cette vision militaire et à la suite de la pandémie du Covid-19 que le troisième visage d'autonomie stratégique va pouvoir se développer (Lefebvre & Simon, 2021, p. 97). En décembre 2020, Josep Borrell déclare que « *les enjeux de l'autonomie stratégique ne se limitent pas à la sécurité et à la défense. Ils concernent un large éventail de secteurs, comme le commerce, la finance et l'investissement* » (Borrell, 2020). La même année, l'Union met à jour sa stratégie industrielle, elle « *multiplie les initiatives pour diminuer certaines dépendances industrielles et/ou technologiques critiques* » (Lefebvre & Simon, 2021, p. 98). Cette « *autonomie stratégique globale* » inquiète les libéraux européens par son protectionnisme au niveau commercial et industriel (Mauro, 2021). En réaction, né donc le concept « *d'autonomie stratégique ouverte* » (Mauro, 2021, p. 6), « *ouverte, afin de ne pas raviver le spectre d'une "Europe forteresse", perçue comme un potentiel repoussoir pour certains de nos alliés* » (Lefebvre & Simon, 2021, p. 100). En réalité, cette stratégie a surtout pour but d'affirmer le « *principe de réciprocité dans les échanges entre l'UE et ses partenaires* » (Lefebvre & Simon, 2021, p. 99), permettant de garantir le commerce extérieur.

Cette évolution du concept ne se limiterait donc plus exclusivement aux secteurs de la défense et de la sécurité, mais chercherait plutôt à englober les domaines dans lesquels l'Europe pourrait être excessivement tributaire de ses partenaires extérieurs (Tobelem, 2022). En 2021, la Commission a défini dix domaines d'action sur lesquels travailler pour assurer une autonomie stratégique ouverte (Mauro, 2021, p. 6). Parmi ceux-ci, on retrouve le numérique, le commerce, l'industrie, la santé, l'énergie, les matières premières, etc. (Tobelem, 2022).

De par ses nombreuses composantes et les tensions qu'il engendre, le concept d'autonomie stratégique est compliqué à définir. Pour Maxime Lefebvre, « *il n'existe pas, dans ces usages, de définition unifiée de cette notion* » (Lefebvre & Simon, 2021, p. 100). Cependant, deux éléments « *que sont, l'aptitude à décider et la capacité d'agir* » (Mauro, 2021, p. 11) sont essentiels et invariants au concept. Selon Frédéric Mauro ou encore Edouard Simon, ces deux constituants mêlés à une réelle volonté politique incarnent la base du concept d'autonomie stratégique. Pour autant, l'absence de définition exhaustive est-elle préjudiciable ?

Pour pouvoir répondre à cette question, il est important de rappeler que « *le champ initial dans lequel a été développée la notion d'autonomie stratégique, est bien celui de la défense* » (Lefebvre & Simon, 2021, p. 102). Cependant, selon Frédéric Mauro, en épaisissant le brouillard sémantique depuis 20 ans et « *en étendant l'autonomie stratégique à tout et n'importe quoi, on perd de vue la défense* » (Mauro, 2021, p. 8). En effet, cette dimension du concept d'autonomie stratégique reste, de loin, la plus conflictuelle et suscite toujours de vifs débats au sein de l'Union.

Pour Maxime Lefebvre, une "ambiguïté constructrice" permet la tenue des débats de manière constructive au sein d'un cadre structuré, favorisant ainsi l'élaboration de compromis politiques concrets (Lefebvre & Simon, 2021). *A contrario*, pour F. Mauro, « *si les Européens ne se mettent pas d'abord d'accord sur ce qu'ils veulent faire, ils n'y arriveront jamais. Et c'est tout l'enjeu de la "boussole stratégique"* » (Mauro, 2021, p. 8).

Cette boussole stratégique vise à renouveler les orientations en matière de défense et de sécurité de l'Union dans les années à venir (Tobalem, 2022). Elle évite d'exclure des débats la notion, au départ, centrale du concept d'autonomie stratégique (la défense et la sécurité) au profit d'autres domaines plus consensuels comme les questions industrielles (Lefebvre & Simon, 2021). Quoi qu'il en soit, « *pour être sérieuse face aux défis du XXIe siècle, l'autonomie stratégique européenne ne pourra pas ignorer la question de la défense européenne. À défaut, elle risque de n'être qu'un leurre* » (Lefebvre & Simon, 2021, p. 103).

Cette inquiétude est pertinente. Il n'existe pas de sentiment de "patriotisme européen" favorisant la création d'une culture stratégique commune et d'une armée européenne. En effet, les pays européens ne partagent pas les mêmes intérêts stratégiques et ont des perceptions de menaces différentes. De plus, la prédominance des souverainetés nationales et des sentiments d'appartenance nationaux reste solidement ancrée (Airiau & Delagrière, 2022). Cette position est fortement partagée par les États membres, comme l'a fait remarquer l'ancienne ministre allemande de la Défense, Annegret Kramp-Karrenbauer : « *"l'idée d'une autonomie stratégique de l'Europe va trop loin si elle laisse croire que nous pouvons garantir la sécurité, la stabilité et la prospérité de l'Europe sans l'OTAN ni les États-Unis"* » (Airiau & Delagrière, 2022, p. 85). Cette déclaration évince subtilement la notion de défense du concept d'autonomie stratégique pour la remettre aux mains de l'OTAN et, indirectement, des États-Unis. Qu'en est-il maintenant que Trump a accédé au pouvoir et démarré une politique protectionniste ? Où en est l'UE en matière de défense ? Quelles sont les dernières avancées internes à cette autonomie de défense ?

3.2 Les outils institutionnels pour structurer la défense européenne

Après avoir défini le concept d'autonomie stratégique et les questionnements qu'il soulève, il est essentiel d'examiner le passé et l'état actuel de la défense européenne ainsi que les dispositifs institutionnels mis en place. Cette clarification préalable permettra de mieux saisir, par la suite, les défis auxquels l'UE est confrontée.

3.2.1 La Communauté européenne de défense (CED)

Comment s'interroger sur l'avenir de la défense européenne sans énoncer la tentative échouée d'une « *Communauté européenne de défense* » ? En 1950, alors que la menace soviétique se précise aux frontières de l'Europe, la République fédérale d'Allemagne, encore dépourvue de forces armées, sollicite l'autorisation de reconstituer une armée. Si cette demande est globalement bien accueillie par les membres de l'OTAN, elle suscite de fortes réticences en France et en Belgique. Conscient de la nécessité de cette demande mais soucieux de ne pas laisser ce réarmement se faire sans cadre, le président du Conseil français, René Pleven, propose la création d'une armée européenne intégrée, placée sous autorité commune mais intégrée au commandement de l'OTAN. Ce projet, destiné à encadrer le retour de l'Allemagne sur la scène militaire tout en renforçant l'unité européenne, prévoit une force de 100 000 soldats et un ministre européen de la Défense (Toute l'Europe, 2025). Il prend forme à travers le traité instituant la CED, signé à Paris le 27 mai 1952, après plus d'un an de négociations. Reprenant l'architecture institutionnelle de la CECA, le traité doit encore être ratifié par les six États signataires. Mais en France, les débats sont houleux. L'idée de réarmer l'Allemagne, même dans un cadre européen, reste profondément impopulaire. Malgré les arguments avancés par les partisans de la CED, notamment sur la nécessité d'encadrer ce processus plutôt que de le subir via les États-Unis, l'opposition est forte. Gaullistes et communistes s'allient pour faire échouer le projet. Le 30 août 1954, l'Assemblée nationale française rejette le traité par 319 voix contre 264 (Toute l'Europe, 2025). Ce refus met un terme à une initiative majeure de défense européenne, portée paradoxalement par la France elle-même, marquant l'échec d'un ambitieux projet d'intégration militaire.

Cet échec s'explique par de nombreux facteurs. Tout d'abord, les traumatismes de la guerre sont toujours présents. Le souvenir de l'occupation allemande est encore trop vif pour les Français. De plus, l'inquiétude quant à la perte de souveraineté réunit les gaullistes et leur désir d'autonomie avec les communistes voyant d'un mauvais œil la progression de l'impérialisme américain et opposés à la logique de bloc militaire contre l'URSS. Ensuite, bien que la France soit à l'origine du projet avec le plan Pleven, celui-ci évolue vers une forme d'intégration plus poussée qu'elle ne le souhaitait au départ, témoignant d'une perte de contrôle du processus. Enfin, le contexte international s'est apaisé avec le temps, diminuant l'urgence d'une armée européenne et favorisant l'OTAN que les Américains appuient de plus en plus, voyant à travers le traité l'opportunité d'instaurer leur influence en Europe une bonne fois pour toutes.

(Belot & Preda, 2022)

3.2.2 La Politique étrangère et de sécurité commune (PESC)

La PESC de l'UE a été formalisée par le traité de Maastricht en 1993. Elle vise à coordonner l'action extérieure des E-M en matière de diplomatie, de sécurité et de défense, dans un cadre intergouvernemental où les décisions sont prises à l'unanimité. Son cadre institutionnel s'appuie sur plusieurs organes clés, dont le Haut Représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, qui joue un rôle de porte-parole et de coordinateur. Elle est aussi composée du Service européen pour l'action extérieure (SEAE), chargé de la mise en œuvre des décisions prises, ainsi que du Comité politique et de sécurité (COPS) composé d'ambassadeurs des E-M, chargés de préparer les discussions politiques des ministres des Affaires étrangères. (Verdes, 2023).

Les objectifs de la PESC sont définis par l'article 21 du traité sur l'Union européenne (TUE), ils incluent la promotion de la paix, la sécurité internationale, le respect des droits de l'homme et le renforcement du multilatéralisme, etc. (UE, 2012).

Malgré son ambition initiale, la PESC n'a pas abouti à une défense européenne unifiée. Cela s'explique principalement par son cadre limité, qui exclut la mise en place d'une armée européenne et repose sur le principe de la coopération volontaire. Contrairement à l'OTAN, qui dispose d'une structure de commandement bien définie et d'une force de réaction.

Comme mentionné plus haut, le mode de prise de décision au sein de la PESC est basé sur l'unanimité. Cela signifie que chaque État membre conserve un droit de veto. Ce processus empêche une action rapide et efficace lors de crises internationales. Cette nécessité de décision intergouvernementale représente l'une des faiblesses majeures de la PESC.

D'un point de vue réaliste, la PESC reflète les rapports de force entre E-M. Elle n'est pas une politique véritablement unifiée, mais plutôt un équilibre entre les grandes puissances européennes. Certains membres plus influents manœuvrent largement son orientation, tandis que d'autres États, plus réticents, limitent son évolution (Keukeleire, 2001). Notamment à travers l'absence d'un budget militaire propre. Les dépenses administratives et opérationnelles (civiles) de la PESC sont couvertes par une enveloppe du budget pluriannuel de l'UE qui est de 113,7 milliards d'euros pour la période 2021-2027 (Verdes, 2023). En revanche, pour les actions militaires ou de défense, la PESC est dépendante des contributions volontaires des E-M, rendant toute action militaire difficile à mettre en place. Malgré cela, l'établissement de la Facilité européenne pour la paix (FEP) en mars 2021 permet de financer de véritables actions opérationnelles et militaires dans le cadre de la PESC et de la PSDC (Krentz, 2024). Elle permet aussi de « *financer des formations et la livraison d'équipements militaires* » (Krentz, 2024) à des partenaires européens. Elle est financée par les contributions des États membres de l'UE sur la base d'une répartition selon le revenu national brut et « *permet notamment à l'Union de déployer des opérations militaires dans des États tiers, ou de leur apporter une aide : fourniture d'équipements militaires et de défense, infrastructures, assistance technique* » (Da Silva, 2025).

Face aux pressions exogènes telles que les menaces hybrides, le cadre de la PESC doit évoluer. Des Stratégies européennes de sécurité (SES) ou encore des Stratégies globales de l'Union européenne (SGUE) sont élaborées mais rapidement révisées suite à l'évolution brutale de l'environnement sécuritaire mondial (Verdes, 2023). La nécessité d'un cadre plus opérationnel et d'outils plus concrets se fait ressentir. Cette situation explique en partie l'apparition de la PSDC au sein de la PESC.

3.2.3 La Politique de sécurité et de défense commune (PSDC)

La PSDC s'inscrit dans la continuité des efforts européens visant à structurer une défense commune, tout en respectant la souveraineté des États membres. Elle trouve ses racines après l'échec du projet de la Communauté européenne de défense (CED), en 1954, en faveur de l'OTAN (IHEDN, 2024). Suite à la chute du bloc soviétique, le traité de Maastricht de 1992 instaure la PESC qui constitue le cadre du lancement de la politique européenne de sécurité et de défense (PESD) qui verra le jour en 2001 avec le traité de Nice. La PESD sera très vite remplacée par la PSDC à travers le traité de Lisbonne en 2007 (IHEDN, 2024). La PSDC fait partie intégrante de la PESC, le Parlement européen la définit comme « *le principal cadre d'action au moyen duquel les États membres peuvent développer une culture stratégique européenne de sécurité et de défense, traiter ensemble les conflits et les crises, protéger l'Union et ses citoyens, et renforcer la paix et la sécurité internationales* » (Krentz, 2024). En résumé, *un cadre de coopération dans le domaine de la défense et de la gestion de crises* (Conseil de l'UE, 2025b) caractérisé par des prises de décision à l'unanimité des États membres, sur proposition du Haut représentant de l'Union qui charge le SEAE de piloter les composantes militaires et civiles (Verdes, 2025). L'UE se dote ainsi de missions militaires et civiles, tout en restant dépendante du cadre intergouvernemental, ce qui limite son efficacité stratégique tout en conservant la politique de défense comme une prérogative des nations.

Quoi qu'il en soit, la PSDC représente une avancée majeure dans le développement d'une Europe de la défense. En 2016, elle se voit consolidée par le Conseil européen qui valide la SGUE en agissant sur les axes capacitaire, opérationnel et industriel (IHEDN, 2024) . Cela se matérialise à travers la création de plusieurs instruments dont la « Coopération structurée permanente » (CSP) et le « Fond européen de défense » (FED) qui sont définis ci-dessous. D'autres de ces outils comme la FEP, instrument extrabudgétaire, ont déjà été présentés lors de la définition de la PESC ou le sont lors de la description de la « Boussole stratégique ».

En réaction au contexte géopolitique tendu et face à l'éclatement des initiatives de défense en Europe, le Conseil a établi la CSP en 2017 après l'avoir instaurée par le traité de Lisbonne en 2009 (Conseil de l'UE, CSP, 2025a). Celle-ci « *fournit un cadre permettant aux 26 États membres, agissant conjointement, de planifier, de développer des projets capacitaires communs et d'y investir, ainsi que de renforcer la préparation opérationnelle et la contribution de leurs forces armées* » (Conseil de l'UE, CSP, 2025a) sur une base volontaire.

La particularité majeure de la CSP par rapport aux autres formes de coopération réside dans le caractère juridiquement contraignant des engagements pris par les États membres participants. Ceux-ci s'engagent notamment à augmenter leurs budgets et investissements en matière de défense, à développer davantage de projets collaboratifs sur les capacités stratégiques et à améliorer la disponibilité, la mobilité et l'interopérabilité de leurs forces, y compris leur contribution aux opérations et missions relevant de la PSDC. (Conseil de l'UE, CSP, 2025a)

Les États membres impliqués dans la CSP mènent actuellement 66 projets de coopération couvrant divers domaines tels que le terrestre, le maritime, l'aérien et le cyber, ainsi que la formation, le soutien stratégique et les multiplicateurs de forces. Ces initiatives visent à développer de nouvelles capacités, organiser des entraînements et exercices communs, ou partager des expertises spécifiques. Chaque projet est pris en charge par un groupe d'États participants, sous la coordination d'un ou plusieurs d'entre eux. (Conseil de l'UE, CSP, 2025a)

Le 19 novembre 2024, le Conseil a validé les conclusions de la revue stratégique de la CSP, visant à confirmer et renforcer son efficacité face aux défis de 2024 et du début de l'année 2025. Ces conclusions insistent sur la nécessité d'adapter la CSP aux évolutions des initiatives et politiques européennes, notamment celles issues de la Boussole stratégique de l'UE, afin de maintenir son rôle central dans les efforts de défense de l'Union. (Conseil de l'UE, CSP, 2025a)

Le Fonds européen de défense est un programme de l'UE visant à soutenir la recherche et le développement industriel dans le secteur de la défense. Lancé en 2021 avec un budget de 7,3 milliards d'euros pour 2021-2027, il constitue le premier fonds entièrement dédié à ce domaine. Pour 2025, plus d'un milliard d'euros seront répartis sur 33 projets couvrant des secteurs tels que la cybersécurité, l'espace et les capacités médicales.(Pène, 2025)

Son objectif est de renforcer une industrie européenne de défense compétitive en favorisant la collaboration entre les industriels. Pour y arriver, il vise la création d'une véritable base industrielle et technologique de défense au niveau européen (BITDE). La réussite de cette BITDE est un enjeu central pour le renforcement d'une autonomie stratégique de l'UE (IHEDN, 2024) notamment à travers l'interopérabilité des équipements entre E-M. Pour y arriver, le FED privilégie les projets transnationaux impliquant au moins trois entreprises de trois E-M et accorde un soutien financier accru aux petites et moyennes entreprises (PME) participant à ces initiatives. (Pène, 2025)

D'autres outils ont été mis en œuvre en urgence suite à la pression russe en Ukraine, l'UE a renforcé la coopération industrielle et les acquisitions conjointes dans le secteur de la défense (EDIRPA) ou encore l'action de soutien à la production de munitions (ASAP). (Krentz, 2024)

En mars 2024, la Commission a présenté la stratégie pour l'industrie européenne de la défense (EDIS) pour améliorer la compétitivité de l'industrie de défense européenne, ainsi que l'*European Defence Investment Program* (EDIP), doté de 1,5 milliard d'euros pour 2025-2027, afin de structurer la production et l'investissement collaboratifs. L'objectif est d'atteindre 40 % d'achats d'équipements de défense en coopération d'ici 2030 et 60 % d'ici 2035, grâce à des mécanismes de soutien à l'industrie et à la sécurisation des chaînes d'approvisionnement. (Krentz, 2024)

Suite à la menace russe et à la politique isolationniste des États-Unis, la plupart des États membres de l'UE ont, pour la première fois, alloué plus de 2 % de leur PIB à la défense, respectant ainsi la norme fixée par l'OTAN depuis 2006 (OTAN, 2024). Donald Trump a ensuite déclaré qu'il faudrait que les pays membres de l'OTAN augmentent leur dépenses jusqu'à 5 % de leur PIB (Krzysztosek, 2025), tout en menaçant de se retirer de l'OTAN. En réaction, le plan d'investissement « *ReArm EU* » lancé par la Commission à travers son « Livre blanc » a comme objectif de mobiliser 800 milliards d'euros afin de renforcer les capacités de défense européennes d'ici 2030. L'UE joue un double jeu. Sur le long terme, « *la PSDC vise à instaurer progressivement une politique de défense commune pour l'Union* » (Verdes, 2025a), la définissant ainsi explicitement comme un instrument au service de l'autonomie stratégique. En effet, le traité précise qu'une défense commune sera adoptée dès que le Conseil européen, réuni à l'unanimité, le décidera. (Verdes, 2025a). Pourtant, dans le même temps, le « Livre blanc » rappelle que « *l'Otan reste la pierre angulaire de la défense collective du Vieux Continent* » (Verdes, 2025b).

3.2.4 La Boussole Stratégique

En juin 2021, l'Union a lancé une réflexion sur l'avenir de la sécurité et de la défense européennes. Ce processus a conduit à la création de la Boussole stratégique, intégrée à la PSDC. La Boussole stratégique est finalisée et adoptée en mars 2022 suite à l'invasion de l'Ukraine en février de la même année. Cette boussole est un document de planification stratégique qui a pour but de mieux opérationnaliser la PSDC. « *Son principal objectif est de*

fournir une orientation politique pour la mise en œuvre de l’“autonomie stratégique” de l’Union dans quatre domaines principaux : la gestion des crises, la résilience, les capacités et les partenariats » (Krentz, 2024). Plus concrètement, celle-ci dispose de nombreux instruments présentés lors de la PSDC ci-dessus. Elle prévoit une capacité de déploiement rapide de 5 000 soldats, l’exécution du pacte en matière de PSDC civile à travers des missions civiles, une réponse coordonnée aux menaces hybrides, un accroissement des investissements dans les capacités de défense et l’innovation notamment à travers la création de la BITDE, ainsi qu’un approfondissement des partenariats internationaux (e.g. : OTAN, Canada, ...). (Tobelem & Verdes, 2025)

Elle fixe donc des objectifs concrets pour la période 2022-2030, visant à améliorer la capacité de l’UE à agir de manière autonome et efficace face aux menaces actuelles. En effet, lorsque les travaux sur la Boussole stratégique commencent, l’UE fait face à un déclin relatif de son poids économique et démographique à l’échelle mondiale, tandis que son influence est de plus en plus remise en question, notamment dans son voisinage oriental, où la Russie, la Chine et la Turquie cherchent à renforcer leur présence. Les attaques hybrides comme les cyberattaques, la désinformation ou encore l’utilisation politique des flux migratoires se multiplient. L’invasion de l’Ukraine par la Russie marque un tournant majeur, accélérant les discussions autour de la Boussole stratégique et amorçant une dynamique vers une véritable défense européenne. (Tobelem & Verdes, 2025)

À travers la Boussole stratégique, l’Union européenne cherche à combler les insuffisances de la SGUE de 2016, notamment en matière d’outils et de structures de réponse aux crises, par la nouvelle capacité européenne de déploiement rapide. Ces opérations de gestion de crise permettent d’apporter un caractère plus tangible à la PSDC.

Bien que la Boussole stratégique, adoptée il y a trois ans, devait orienter l’action de l’Union jusqu’en 2030, les évolutions géopolitiques récentes incitent les E-M à revoir leurs priorités (Tobelem & Verdes, 2025). Selon le rapport annuel 2024 du SEAE, « *L'évolution rapide de l'environnement géostratégique pourrait nécessiter une révision de la boussole stratégique sur la base d'une analyse révisée des menaces en 2025* » (Tobelem & Verdes, 2025). Dans ce contexte, un nouveau livre blanc sur la défense européenne a été présenté le 19 mars 2025. Celui-ci se distingue de la Boussole en mettant davantage l’accent sur les capacités militaires et l’industrie de défense, alors que cette dernière abordait aussi les dimensions de la gestion de crise et de la PSDC. (Tobelem & Verdes, 2025).

3.2.5 Livre blanc pour une défense européenne

Face à un contexte international tendu et à un retard notable par rapport aux dépenses militaires des grandes puissances comme les États-Unis, la Russie ou la Chine, l'Union européenne est appelée à investir davantage, plus rapidement et de manière plus coordonnée dans sa défense.

Le nouveau « Livre blanc » sur la sécurité et la défense dresse un état des lieux clair concernant l'urgence de combler les lacunes capacitives des armées européennes. Il identifie les besoins prioritaires en matière de capacités militaires, tels que la défense aérienne, les drones ou l'intelligence artificielle, et insiste sur l'urgence d'une évolution de son industrie de défense. Pour ce faire, il propose une série de mesures pour accroître l'interopérabilité entre armées, favoriser l'innovation technologique et stimuler la production conjointe de matériel de défense. (Verdes, 2025b)

Pour y parvenir, la Commission européenne lance le programme "*ReArm Europe*", doté d'une enveloppe pouvant atteindre 800 milliards d'euros d'ici 2030. Ce financement combinera 150 milliards d'euros de prêts européens via l'initiative "SAFE" et 650 milliards provenant des budgets nationaux, avec une souplesse budgétaire prévue au niveau européen pour faciliter ces investissements. La Banque européenne d'investissement (BEI) est également sollicitée pour soutenir la construction d'usines et le développement de capacités de production. (Commission européenne, 2025). Enfin, la Commission plaide également pour une préférence européenne dans les achats de défense, avec au moins 65 % de la valeur des équipements qui devra être issue de l'industrie européenne (Verdes, 2025b). De manière générale, ce plan vise à renforcer l'autonomie industrielle de défense de l'UE, notamment en réduisant la dépendance aux importations extra-européennes. (Commission européenne, 2025)

En parallèle, l'UE entend renforcer sa coopération avec des partenaires comme la Norvège, le Japon ou la Corée du Sud. L'OTAN demeure le socle de la défense collective, mais cette initiative vise à renforcer la souveraineté de l'Europe en matière de sécurité, tout en assurant un soutien durable à l'Ukraine. Cette transformation marque une rupture avec les logiques d'achat à court terme auprès de fournisseurs extérieurs, en faveur d'un écosystème industriel européen robuste et stratégique. (Verdes, 2025b)

3.2.6 Conclusion des politiques structurantes de la défense européenne

Ce chapitre a mis en exergue l'évolution constante de la politique de défense européenne depuis l'échec de la CED jusqu'à la « Boussole stratégique » et le « Livre blanc sur la défense ». Selon le Parlement européen : « *en raison du contexte géopolitique tendu, la PSDC a été l'une des politiques qui se sont développées le plus rapidement au cours des dix dernières années* » (Krentz, 2024). La dernière partie de cette déclaration ne doit pas être minimisée. Suite à l'échec de la CED et depuis le traité de Maastricht et la PESC, la création d'une défense commune européenne semblait lointaine et même invraisemblable pour beaucoup d'E-M se reposant sur l'OTAN. La PSDC a marqué un désir d'évolution sans pour autant répondre aux besoins concrets d'une défense commune. La véritable accélération a eu lieu au cours de ses dernières années, notamment à travers la création de la Boussole et du Livre blanc permettant la mise en place de la BITDE récemment renforcée par l'EDIS. Pour Johanna Möhring, « *l'enjeu central actuel est la question de l'industrie de défense, qui conditionnera notre capacité à agir de façon autonome à l'avenir. Beaucoup dépend donc d'une dynamique se saisissant des outils UE existants et futurs et d'un soutien des capitales-clés pour une politique industrielle de défense européenne* » (IHEDN, 2024). Ces propos concordent avec la vision réaliste, ils remettent la puissance au centre de la réflexion, à travers des ressources, des industries et des technologies tangibles. Ce projet n'a jamais été aussi concret alors que les Russes sont aux portes de l'Europe et que les États-Unis se replient sur eux-mêmes. Cette rapidité d'évolution sur un court laps de temps témoigne de l'importance des effets du contexte géopolitique et du basculement vers un monde multipolaire sur l'évolution de politiques internes en matière de défense. Cependant, la chercheuse Johanna Möhring explique que « *malgré de nouvelles initiatives et des outils d'incitation financière encourageant l'achat d'armement et l'investissement dans le domaine de la défense européenne, on constate une baisse des achats conjoints entre Européens, et une hausse spectaculaire d'acquisitions d'armements extra-européens, notamment américains, dans les dernières années* » (IHEDN, 2024). Comment expliquer ce phénomène ?

Chapitre IV : Fracture entre atlantistes et souverainistes européens

L'autonomie stratégique de l'UE en matière de défense se heurte à une opposition interne structurée autour de deux visions concurrentes : l'atlantisme, centré sur la dépendance envers l'OTAN, et le souverainisme européen, défendant une plus grande autonomie militaire européenne. Cette fracture idéologique est une conséquence des effets des pressions exogènes présentées au chapitre II. À travers l'analyse de celle-ci, cette partie vise à examiner comment les pressions exogènes façonnent les décisions des E-M et les dynamiques internes de l'UE. Selon l'approche réaliste, il est fondamental de définir ce lien afin de mieux comprendre comment cette opposition conditionne la capacité de l'UE à affirmer une posture stratégique indépendante face aux pressions géopolitiques exogènes.

4.1 Origines et fondements de la fracture stratégique intra-européenne

4.1.1 Héritage historique de la dépendance transatlantique

La Seconde Guerre mondiale terminée, celle-ci laisse derrière elle une Europe ravagée. Des pays alliés comme la France, la Grande-Bretagne et le Benelux cherchent à s'organiser pour consolider la paix. Ils signent le traité de coopération de Bruxelles en 1948 contenant une clause de défense. En effet, malgré ces temps de paix, la scène internationale est instable, plusieurs événements surviennent et éveillent des craintes. La proclamation de la doctrine Truman et la création du Kominform en 1947 font entrevoir l'apparition de deux blocs opposés. Le refus du plan Marshall par les États d'Europe centrale sous la pression de l'URSS, le blocus de Berlin et le coup de Prague renforcent ces craintes. En 1948, la résolution Vandenberg, votée par le Sénat américain, autorise les États-Unis à s'engager dans des alliances collectives, marquant un tournant du retrait isolationniste américain vers un engagement multilatéral. En accord avec une volonté politique des pays d'Europe occidentale de garantir une présence durable des États-

Unis en Europe, cette résolution ouvre la voie à la signature du traité de l'Atlantique Nord en avril 1949, fondement institutionnel de l'OTAN. (Zima, 2023)

Depuis la signature du traité de Washington en 1949, l'OTAN a évolué et est maintenant « *une alliance politico-militaire défensive de 29 États articulée autour de trois missions principales : la défense collective, la gestion de crises et la sécurité coopérative* » (Ministère des Armées, s.d.).

Depuis sa création autour du principe fondamental de défense collective, l'OTAN a progressivement acquis les capacités nécessaires pour concevoir et mener toutes sortes d'opérations militaires. Elle se distingue comme la seule organisation internationale dotée d'une structure de commandement permanente, solide et complète, couvrant aussi bien la concertation politique que l'application tactique sur le terrain, comme démontré en Afghanistan et en Europe de l'Est. Par ailleurs, l'OTAN joue un rôle crucial dans le renforcement de l'interopérabilité entre ses membres, qu'il s'agisse des structures, des troupes ou des personnels. L'adoption de standards, de doctrines et de concepts communs, validés régulièrement à travers de nombreux exercices, contribue directement à optimiser l'efficacité et la capacité opérationnelle des forces alliées pour une grande variété de missions. Enfin, l'Alliance constitue également un accélérateur d'innovation technologique et militaire. Elle stimule la recherche collective, elle facilite le développement, la mutualisation et le partage de nouvelles solutions, offrant ainsi à ses membres des capacités uniques à l'échelle internationale. (Mercier & Hédoïn, 2017)

Ces atouts lui permettent de s'adapter aux nouvelles menaces qui pèsent sur la sécurité, telles que le terrorisme, la cybersécurité, les menaces hybrides et les instabilités régionales. Pour de nombreux pays au sein de l'Alliance, l'aggravation des menaces sécuritaires sur la scène internationale met en évidence la pertinence de l'OTAN. Dans un monde de plus en plus complexe et interconnecté, l'organisation a démontré son rôle essentiel au maintien de la sécurité mondiale et à la promotion de la paix, notamment à travers la coopération internationale. (Chakhava, 2024)

Qu'en est-il réellement face à un conflit de haute intensité ? L'agression russe en Ukraine marque le retour de la raison d'être initiale de l'OTAN rappelant sa nécessité. Paradoxalement, sa propre existence en tant qu'armée d'influence américaine est une des raisons avancées par la Russie pour justifier l'invasion de l'Ukraine. Quoi qu'il en soit, mis à part les adhésions de la Finlande et de la Suède, le conflit ukrainien n'a pas entraîné de modifications majeures au

sein de l'Alliance. La durabilité de cette nouvelle dynamique de revitalisation reste incertaine, avec le risque que les tensions antérieures réapparaissent. Le comportement protectionniste des États-Unis mêlé au recul progressif observé ces dernières années fragilise peu à peu l'Alliance. Par ailleurs, les divergences fondamentales concernant la politique à suivre face à la Chine persistent, tandis que les expériences décevantes en Afghanistan et en Libye continuent d'affecter la cohésion entre partenaires de l'Alliance. Concernant les rapports avec l'Union européenne, bien que le conflit ukrainien ait mis en évidence leur nécessaire collaboration, leurs interactions demeurent ambiguës et insuffisamment définies. (Bertana, 2024)

4.1.2 Rôle structurel de l'OTAN au sein de la sécurité européenne

Au cours de ces 30 dernières années, la création de la PESD a témoigné d'un désir d'évolution progressive vers une plus grande autodétermination européenne. La guerre en Ukraine et l'élection de Donald Trump par la suite ont fait ressurgir ce questionnement stratégique. Pour mieux comprendre la situation actuelle, il est nécessaire de comprendre pourquoi les Européens ont mis en place une politique qui reflète l'OTAN et reproduit une grande partie de sa structure.

Pour Helferich, les transformations de la défense de l'UE ont d'abord été motivées par l'intérêt de compléter l'identité de l'UE en tant qu'acteur international, puis ont progressé en période de crise interne principalement comme moyen de maintien de la communauté. (Helferich, 2024)

Selon les néoréalistes, la PSDC peut être perçue comme un moyen pour l'Europe de limiter l'hégémonie des États-Unis. Elle renforce sa capacité d'action stratégique autonome au sein d'une structure internationale anarchique plus multipolaire. À l'inverse, une analyse plus constructiviste et libérale considère que le développement de la défense européenne vise à soutenir l'Alliance atlantique, en assurant un meilleur partage des charges et en incitant ainsi les États-Unis à maintenir leur engagement militaire en Europe. Une perspective intermédiaire envisage que les États européens opèrent des choix stratégiques selon l'intérêt national, en naviguant entre l'OTAN, l'UE et d'autres cadres institutionnels, selon ce qui sert le mieux leurs objectifs spécifiques. Cette approche est caractéristique des théories du choix rationnel, qui mettent en avant le calcul coût/bénéfice. (Helferich, 2024)

Toutes ces perspectives théoriques sont légitimes et apportent un éclairage pertinent sur les logiques ayant conduit l'Europe à développer une politique de défense distincte de l'OTAN.

Ajoutées au cadre théorique de ce travail, elles contribuent à identifier les motivations générales du projet européen de défense. Cependant, elles s'inscrivent davantage dans l'analyse des intentions que dans celle des structures. L'objectif de cette sous-partie est aussi de comprendre l'influence structurelle de l'Alliance atlantique sur l'architecture sécuritaire européenne.

Le rôle de l'OTAN dans la sécurité européenne a fortement conditionné l'orientation de la PSDC dès ses débuts. La création d'une capacité européenne autonome n'était pas destinée à remplacer l'Alliance atlantique, mais plutôt à exister à côté d'elle, souvent de manière subordonnée (Helferich, 2024). En 2003 déjà, les accords « *Berlin plus* » donnaient à l'UE la possibilité de solliciter l'accès aux ressources et capacités de l'OTAN pour renforcer ses interventions lors de situations de crise. Si ces accords ont été appliqués dans certaines missions, comme l'opération « *Althea* » menée par l'UE, l'expérience a révélé leurs importantes restrictions et leur inefficacité à satisfaire pleinement les exigences tant de l'UE que de l'OTAN (Yalcin-Ispir, 2024). C'est surtout après le référendum du *Brexit* en 2016 que les appels à une coopération renforcée entre l'UE et l'OTAN ont été multipliés (Howorth, 2019). Ces appels ont culminé avec la « Déclaration conjointe UE-OTAN » de juillet 2016 à Varsovie (OTAN, 2016), suivie d'un ensemble de propositions concrètes de coopération (Howorth, 2019) dans des domaines tels que la lutte contre les menaces hybrides, la coopération opérationnelle dans le domaine maritime, la cybersécurité et la défense, l'industrie et la recherche en matière de défense (Yalcin-Ispir, 2024). En 2018, l'UE et l'OTAN signent une deuxième déclaration commune visant à accélérer leur coopération dans quatre domaines prioritaires : la mobilité militaire, l'antiterrorisme, la résilience aux risques chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires (CBRN) et le programme « Femmes, paix et sécurité » (Yalcin-Ispir, 2024).

Ainsi, l'architecture de la PSDC a largement reproduit les standards et la logique de l'OTAN. L'OTAN a endossé au fil du temps trois fonctions interconnectées vis-à-vis de la sécurité européenne : un rôle de modèle, de soutien, et parfois, de rival. (Koops, 2012)

En tant que source d'inspiration, l'OTAN a offert à l'UE un modèle de référence, constituant une matrice institutionnelle, conceptuelle, procédurale et opérationnelle, tout en influençant la construction identitaire de l'organisation européenne. De par sa propre existence en tant qu'alliance militaire politico-défensive, l'OTAN conforte l'UE dans la création et la consolidation de sa propre identité stratégique. (Koops, 2012)

En tant que vecteur de soutien, l'Alliance a contribué au développement de la PESD en fournissant des ressources critiques, un savoir-faire technique spécifique, ainsi qu'un appui politique et opérationnel étendu (Koops, 2012).

Enfin, en tant qu'acteur rival, l'OTAN a alimenté des dynamiques de différenciation et de concurrence, qui ont encouragé certains États à adopter une posture plus atlantiste freinant le développement d'une autonomie de sécurité au sein de l'UE (Koops, 2012). *A contrario*, cette dynamique de concurrence a parfois eu l'effet inverse, en encourageant l'UE à se forger sa propre identité stratégique, parfois en réaction critique à l'influence atlantique.

Depuis sa création et malgré ses différents rôles, la structuration de l'OTAN et son influence sur la PSDC ont favorisé une forme d'alignement politique durable au sein de certains États membres, consolidant ainsi une logique atlantiste enracinée dans les garanties sécuritaires apportées par les États-Unis.

4.1.3 Les positions des acteurs

Ce sont principalement les pays d'Europe centrale et orientale (PECO) qui ont trouvé dans l'OTAN une garantie existentielle face à la Russie. Leur adhésion à l'Alliance représente, pour eux, un objectif stratégique prioritaire. Ils sont conscients que l'intégration euro-atlantique s'accompagne d'une fidélité absolue envers les États-Unis, considérés comme la seule puissance crédible à même de dissuader une agression militaire directe. Cet état de fait offre aux États-Unis l'opportunité de consolider davantage leur influence sur le continent européen, rendant d'autant plus complexe la mise en œuvre du projet français visant à structurer un véritable pilier européen de défense. (Boniface, 2017)

La volonté d'adhésion à l'OTAN est une constante parmi les PECO. Elle s'explique par des facteurs variant en fonction des contextes nationaux. Certains pays, comme les États baltes y voient une réponse directe à une menace sécuritaire concrète, d'autres y trouvent un rempart plus symbolique contre un passé soviétique encore pesant (République tchèque, Slovaquie, Bulgarie), tandis que certains, comme la Roumanie, recherchent avant tout une forme de reconnaissance politique ou une intégration stratégique à l'Occident, indépendamment d'un risque immédiat. (Boniface, 2017)

Selon Pascal Boniface, les PECO ne perçoivent pas l'OTAN uniquement comme une alliance militaire défensive, mais comme le symbole d'une appartenance au monde occidental. Pour ces États, l'adhésion à l'OTAN incarne une forme de reconnaissance géopolitique et une validation politique par les États-Unis, perçus comme l'acteur dominant et décisionnaire du bloc euro-atlantique. Plus encore qu'un outil de sécurité, l'OTAN représente l'accès à la sphère de prospérité et de stabilité que ces pays aspirent à rejoindre depuis la fin de la guerre froide. Dans cette logique, l'Alliance atlantique est souvent priorisée face à l'UE, parfois au point d'en marginaliser l'importance stratégique. Selon Pascal Boniface, si un choix devait être fait entre ces deux entités, l'OTAN l'emporterait largement dans l'imaginaire stratégique des PECO. Ces derniers alignent leur volonté d'intégration européenne sur l'approbation américaine, faisant de la reconnaissance par Washington une condition implicite de leur projet européen. Cette dynamique se double d'une posture diplomatique prudente. Les responsables politiques des PECO adoptent une rhétorique européenne à destination de la France ou de l'Allemagne, par stratégie, afin d'éviter toute crispation susceptible de compromettre leur alignement atlantique. (Boniface, 2017)

Les États-Unis conservent donc un pouvoir décisionnel absolu dans le processus d'intégration euro-atlantique, un rejet américain ne susciterait pas de rupture, mais inciterait les pays concernés à redoubler d'efforts pour satisfaire les attentes américaines. Cette forme de dépendance stratégique assumée s'est illustrée dès le premier mandat de Donald Trump, dont certaines positions conservatrices, notamment sur les questions de souveraineté et de défense, ont reçu un écho favorable en Pologne (Boniface, 2017).

Cette fidélité stratégique s'exprime également sur le plan budgétaire. Alors que Donald Trump appelait les alliés à porter leur contribution à 5 % du PIB, la Pologne atteignait déjà 4,12 % en 2024, suivie de l'Estonie (3,43 %), dépassant même les États-Unis (3,38 %) (OTAN, 2024). Cependant, malgré cette proximité politique et militaire, les relations transatlantiques n'ont pas été exemptes de tensions, notamment à la suite de mesures protectionnistes américaines telles que l'imposition unilatérale de droits de douane, qui ont suscité un malaise croissant au sein des PECO. Comment ces États vont-ils réagir face au tournant protectionniste des États-Unis, qui n'assument plus leur rôle d'hégémon protecteur, dans un nouvel ordre mondial multipolaire ?

À l'opposé de la dynamique atlantiste dominante en Europe centrale et orientale, certains États d'Europe de l'Ouest comme la France défendent une conception plus souverainiste de la sécurité européenne. L'approche stratégique française repose sur l'idée qu'une Europe forte

doit être en mesure d'assurer sa propre défense, de manière autonome si les circonstances l'exigent. Pour Paris, l'objectif n'est pas de remettre en cause l'OTAN, mais plutôt de développer une capacité complémentaire, apte à prendre le relais en cas de retrait ou de défaillance de l'Alliance, notamment du fait d'un désengagement américain (Macron, 2024). L'Allemagne, de son côté, adopte une position plus nuancée. Bien qu'elle reste profondément attachée au lien transatlantique, elle montre un intérêt croissant pour le renforcement des capacités de défense européennes, une orientation renforcée par les bouleversements stratégiques récents, notamment la guerre en Ukraine. Ces positions plus souverainistes sont analysées au sein du point 4.3 de ce chapitre.

En définitive, la place prépondérante de l'OTAN dans la sécurité européenne a fortement orienté les choix de nombreux États membres, les plaçant dans une dynamique atlantiste durable. Spécifiquement certains États d'Europe centrale et orientale, historiquement menacés par l'influence russe. En effet, au-delà de cette structuration institutionnelle, ce sont aussi les événements extérieurs comme les crises géopolitiques ou encore les évolutions doctrinales américaines, qui influencent profondément les lignes de fracture entre atlantistes et tenants d'une ASDE. C'est précisément les influences de ces pressions exogènes sur la fracture atlantistes/souverainistes au sein de l'UE qui sont analysées au point suivant.

4.2 Influence des pressions exogènes : vers une polarisation atlantiste/souverainiste ?

4.2.1 La menace russe et son effet structurant sur l'unité stratégique de l'UE

L'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022 a représenté un tournant décisif pour la sécurité européenne. Cet événement, considéré comme le défi géopolitique le plus grave depuis 1945, a ravivé la perception d'une menace militaire directe à l'Est du continent, tout en renforçant la pression sur l'Union européenne pour qu'elle renforce son rôle stratégique. Face à ce choc, l'UE a connu une mobilisation politique sans précédent, traduite notamment par la Déclaration de Versailles en mars 2022, qui affirme l'engagement des E-M à renforcer la souveraineté européenne dans les domaines énergétique, technologique et militaire. (Bertana, 2024)

4.2.1.1 La réaction réaliste des E-M atlantistes

Du point de vue réaliste, cette dynamique s'explique par le retour brutal de la logique de puissance dans les RI. L'Europe s'est retrouvée confrontée à une situation d'anarchie systémique, où la sécurité dépend avant tout de la capacité des États à défendre leurs intérêts vitaux. Les États-membres ont réagi différemment en fonction de leur perception de la menace russe. Cette perception propre à chaque pays est influencée par leur histoire respective, leur situation géographique, leur économie et bien d'autres facteurs. Les pays directement menacés comme la Finlande et les PEKO ont adopté un comportement typique de *bandwagoning*, tel que théorisé par Stephen M. Walt et présenté dans le cadre théorique de ce travail. Face à une menace perçue comme existentielle, ils se sont alignés sur la puissance dominante, en l'occurrence, les États-Unis via l'OTAN, pour obtenir protection et stabilité. Ce réflexe sécuritaire s'est manifesté par un renforcement bilatéral des relations avec Washington, des achats massifs d'armement américain (Patriot, F-35) et une augmentation significative des budgets de défense dédiés à l'OTAN. La Pologne, par exemple, affiche en 2024 un effort de défense équivalant à 4,12 % de son PIB, l'Estonie est à 3,43 % de son PIB, la Lettonie à 3,15 % de son PIB (OTAN, 2024). En comparaison et toujours en 2024, la Belgique donnait à l'OTAN 1,30 % de son PIB, l'Espagne est à 1,28 % de son PIB, l'Italie à 1,49 % de son PIB

(OTAN, 2024). Cette dynamique des PECO confirme que, l'OTAN et plus précisément la garantie américaine qui en découle, reste le socle incontournable de leur sécurité, bien avant toute logique d'autonomie stratégique européenne. Au contraire, plusieurs E-M de l'ouest ne répondent pas à leurs engagements de 2 % envers l'Alliance. Même si les dépenses des E-M au sein de l'OTAN ont toutes augmenté ces dernières années (OTAN, 2024), un tel comportement stratégique met explicitement en lumière la fracture entre atlantistes et souverainistes au sein de l'UE.

4.2.1.2 Réaction de l'Union européenne

La menace russe n'a pas seulement ravivé le lien transatlantique, elle a aussi agi comme un facteur de cohésion stratégique au sein de l'UE. Sous la pression des événements, l'Union a adopté la Boussole stratégique en mars 2022, véritable feuille de route pour renforcer la coordination des politiques de défense, mutualiser les capacités, et renforcer l'industrie européenne. Des initiatives inédites comme l'instrument EDIRPA, le programme ASAP pour la production d'armement, ou encore le futur *European Defence Investment Program* (EDIP) témoignent de cette dynamique collective. Même des États traditionnellement réservés, comme le Danemark, ont rejoint la PSDC, levé leurs clauses d'exemption et pris part à des projets communs. (Bertana, 2024) D'ailleurs, ces instruments d'investissements ont déjà porté leurs fruits, les dépenses militaires des 27 États membres ont connu en 2023 une hausse marquée de 10 % par rapport à 2022, atteignant 279 milliards d'euros, soit 1,6 % du PIB contre 1,5 % l'année précédente (EDA, 2024). D'après l'Agence de défense européenne (EDA), cette progression devrait s'accélérer, avec des investissements défensifs estimés à 326 milliards d'euros pour 2024, représentant environ 1,9 % du PIB et se rapprochant ainsi de l'objectif de 2% fixé par l'OTAN (EDA, 2024).

Néanmoins, cette unité stratégique reste partielle. Si l'Est de l'Europe privilégie encore clairement l'ancrage otanien, l'Ouest, principalement la France suivie timidement de l'Allemagne insiste sur l'impératif de construire une autonomie stratégique européenne durable. Ainsi, la menace russe agit à la fois comme un moteur de convergence et un révélateur des lignes de fracture persistantes entre deux visions de la sécurité européenne. L'une fondée sur l'externalisation de la protection via le lien transatlantique, l'autre tournée vers l'émancipation stratégique.

Au-delà de cette fracture, une troisième orientation stratégique se dessine. Une coopération renforcée et pragmatique entre l'OTAN et l'Union européenne, fondée sur la complémentarité et la coordination plutôt que sur la rivalité. Cette approche repose sur un double constat. D'un côté, l'OTAN demeure le pilier de la défense collective européenne, notamment face aux conflits de haute intensité, de l'autre, l'UE dispose d'outils spécifiques, diplomatiques, économiques, institutionnels qui lui permettent d'intervenir efficacement sur d'autres aspects de la sécurité (Bertana, 2024). Cette logique a été mise en avant dès 2022, avec l'adoption parallèle du « Concept stratégique » de l'OTAN et de la « Boussole stratégique » de l'UE, deux documents élaborés en concertation. (Bertana, 2024).

Depuis son sommet à Madrid en 2022, l'OTAN a adopté un nouveau modèle et renforcé sa présence, sur le flanc oriental de l'Europe, en déployant plus d'équipements militaires et de stocks d'armement prépositionnés, en augmentant ses systèmes de défense aérienne et antimissile intégrée, et en accroissant ses effectifs humains (OTAN, 2025). L'UE a officiellement reconnu, dans une déclaration commune du 10 janvier 2023, le rôle primordial de l'OTAN en matière de défense collective, tout en soulignant la complémentarité de ses propres contributions (Yalcin-Ispir, 2024). En pratique pour l'UE, cette convergence s'est traduite par l'activation de missions propres à l'UE en Ukraine. Notamment, le renforcement de *European Union Advisory Mission* (EUAM), l'aide humanitaire, la gestion des réfugiés, et le lancement de *European Union Military Assistance Mission* (EUMAM) en Ukraine, une mission militaire de formation des forces ukrainiennes. Ces interventions démontrent la capacité de l'UE à agir sur des volets que l'OTAN ne couvre pas pleinement, notamment dans le champ civil et institutionnel. (Bertana, 2024)

Sur le plan juridique, les deux structures ne sont pas incompatibles. Toutefois, malgré les déclarations conjointes répétées, les accords dits « *Berlin plus* », aucune coordination structurelle véritable n'a encore été instaurée. Le manque d'encadrement précis suscite des ambiguïtés persistantes sur la répartition des responsabilités stratégiques. La guerre en Ukraine n'a donc pas résolu ces incertitudes, mais a renforcé l'argument en faveur d'une cohabitation stratégique, où l'UE et l'OTAN joueraient des rôles complémentaires selon leurs compétences respectives. (Bertana, 2024) C'est sans compter la réélection de Donald Trump en 2024 et le tournant protectionniste pris par les États-Unis ces dernières années. La position ambivalente des USA pose question. Quel rôle jouent-ils dans le développement de l'ASDE ?

4.2.2 Le rôle ambivalent des États-Unis : protecteur ou frein à l'autonomie ?

Malgré quelques oscillations vers une ambition d'autonomie, l'UE est restée dans une dépendance stratégique envers les États-Unis depuis la fin de la guerre froide. Ces oscillations s'intensifient dans le contexte actuel de basculement géopolitique. Le courant réaliste souligne que les États agissent en fonction de leur intérêt de survie mais aussi de puissance dans un système international anarchique. À ce titre, les États-Unis, puissance dominante, peuvent jouer un rôle paradoxal. Ils peuvent offrir une protection sécuritaire et freiner toute velléité d'autonomisation stratégique européenne. Mais peuvent aussi se désengager de l'UE et renforcer ce besoin d'autonomie de défense européenne.

4.2.2.1 Évolution de la présence militaire américaine sur le sol européen

La présence militaire américaine en Europe remonte à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Celle-ci a fortement fluctué en fonction des différents évènements géopolitiques. En 1950, il y avait toujours plus de 400 000 militaires présents sur le territoire européen (Lanoszka & Simón, 2021). Durant la guerre froide, l'Allemagne constituait le pivot du dispositif militaire américain sur le continent, accueillant environ 89 000 militaires, soit 80 % des 112 000 soldats américains déployés en Europe. (Gonzalez-Behar, 2003)

Les effectifs américains se sont drastiquement réduits après la chute du mur de Berlin, avec un peu plus de 100 000 militaires présents sur le sol européen durant les années 90 (Lanoszka & Simón, 2021). Au début des années 2000, la configuration stratégique américaine s'est profondément transformée, influencée par la guerre en Irak, l'émergence du terrorisme international (11 septembre 2001) et les cyberattaques. Face à la résistance de l'axe franco-allemand sur le dossier irakien et à la complaisance des PECO au niveau politique et économique vis-à-vis des États-Unis, Washington a amorcé une réorganisation de ses forces militaires. Leur stratégie visait à améliorer l'accès à la mer Noire et à la Méditerranée, tout en établissant des bases dans d'anciens pays du bloc soviétique nouvellement intégrés à l'OTAN. L'élargissement de l'Alliance a permis aux États-Unis d'étendre leur zone d'influence et d'accroître leur capacité à intervenir rapidement et librement dans les conflits émergents, notamment dans les Balkans, en Afrique et au Moyen-Orient. (Gonzalez-Behar, 2003)

Depuis, la présence des effectifs américains sur le sol européen ne fait que diminuer. Le premier mandat de Donald Trump a accentué cette dynamique (Lanoszka & Simón, 2021). Le conflit armé déclenché par la Russie contre l'Ukraine a paradoxalement insufflé une nouvelle dynamique à l'Alliance, tout en accentuant la subordination stratégique européenne vis-à-vis de Washington. L'initiative adoptée par les responsables de l'OTAN à l'été 2021 visant à moderniser leur doctrine stratégique a fourni au gouvernement américain dirigé par Joe Biden l'opportunité de dissiper les inquiétudes de ses partenaires quant à la solidité et la pérennité du pacte transatlantique. (Simonet, 2023)

En 2022, l'administration américaine a renforcé sa présence militaire en Europe avec l'envoi de 20 000 militaires supplémentaires, portant ainsi les effectifs totaux à environ 100 000 hommes, une mesure visant à rassurer ses alliés européens (U.S. Department of Defense, 2022). Lors du sommet de Madrid, Biden a présenté plusieurs initiatives destinées à consolider les capacités défensives et dissuasives de l'Alliance atlantique ainsi que la sécurité du continent européen. Parmi ces décisions figure l'établissement permanent du poste de commandement avancé du *Ve Corps*. Cette installation en territoire polonais, explicitement qualifiée par les autorités américaines de première présence permanente sur le flanc oriental de l'OTAN, vise à améliorer la coordination opérationnelle entre les forces américaines et celles de l'Alliance dans l'ensemble de la zone. (U.S. Department of Defense, 2022)

4.2.2.2 Pressions normatives et industrielles : le verrou américain

Pour François Bayrou, « *l'autonomie stratégique n'est pas acquise* » (Bayrou, 2025, 13min30). Il souligne l'existence d'une clause juridique spécifique dans la législation américaine, selon laquelle l'usage de certains équipements militaires ou armements fournis par les États-Unis peut être soumis à un droit de veto de Washington. Cette réglementation se nomme *l'International Traffic in Arms Regulations* (ITAR). Dans ce contexte et sachant que près des deux tiers des systèmes d'armement déployés au sein des pays de l'Union européenne proviennent des États-Unis, cette disposition soulève la question de la souveraineté opérationnelle européenne en matière de défense (Bayrou, 2025). Un exemple illustratif est la proposition de livraison d'avions de chasse F-16 à l'Ukraine par le Danemark et les Pays-Bas. Ces deux pays ont dû obtenir l'autorisation du gouvernement américain pour transférer ces systèmes d'armement fabriqués aux États-Unis (France Info, 2023).

Cette pression américaine est accentuée par le *Standardization Agreement* (STANAG) définissant les standards d'achats de l'OTAN gérés par le *NATO Standardization Office* (NSO) (OTAN, 2022). Cet accord conditionne les achats d'équipements et veille à leur interopérabilité, ce qui profite fortement à l'industrie militaire américaine. En effet, environ 63 % des acquisitions militaires récentes des E-M, depuis le début de la guerre en Ukraine jusqu'à juin 2023, ont été faites auprès des États-Unis (Maulny, 2023). La majorité de ces acquisitions sont faites à travers le programme de *Foreign Military Sales* (FMS) aligné sur des standards similaires à l'OTAN (Maulny, 2023), limitant ainsi les marges de manœuvre européennes pour une base industrielle indépendante.

Le paradoxe entre le soutien apporté par les États-Unis via l'OTAN et la dépendance qu'ils imposent à leurs alliés (à travers le soft power coercitif généré par les ventes d'armes) engendre une dissonance au sein de l'UE, accentuant les fractures stratégiques entre E-M. L'attitude des États-Unis, conjuguée à l'agression russe et à diverses dynamiques internes, a incité l'UE à renforcer son autonomie stratégique par le développement de la BITDE et l'adoption du « Livre blanc » incluant des directives à caractère protectionniste. Parmi celles-ci figure l'exigence selon laquelle les E-M doivent veiller à ce qu'au moins 65 % de la valeur de leurs acquisitions de défense provienne de l'industrie européenne (Verdes, 2025b).

Néanmoins, en dépit de cette position de domination normative et commerciale des USA, de nombreux E-M, notamment les PECO, persistent à adopter une stratégie de *bandwagoning* sur les États-Unis pour garantir leur sécurité. L'arrivée de Trump pourrait bien ébranler cette stratégie et obliger les E-M les plus atlantistes à jouer sur les deux tableaux à la fois.

4.2.2.3 Le Trumpisme et la stratégie de « *dual containment* »

Depuis son retour au pouvoir, Trump affiche une volonté de se désengager militairement de l'Europe pour se concentrer stratégiquement sur la zone Indo-Pacifique et donc la Chine (Fayet & al., 2025). Deux mois auparavant, le président polonais Andrzej Duda, expliquait, après s'être entretenu avec l'envoyé spécial américain, Keith Kellogg, que « *rien n'indique que les États-Unis prévoient de se retirer d'Europe* » (Krzysztofek, 2025). Parallèlement, Trump a insisté pour que les membres européens de l'OTAN consacrent au moins 5 % de leur PIB à la défense en 2025 (Krzysztofek, 2025). En 2016, il remettait pourtant en cause le rôle de l'OTAN en déclarant : « *I think NATO may be obsolete* » (Howorth, 2019). Cette logique ambivalente de la part des USA n'est pas évidente à cerner. Elle pourrait cependant s'expliquer à travers le concept de « *Dual Containment* », une stratégie qui vise à affaiblir deux pays à la fois (Saltiel & Purcell, 2002). Dans ce cas-ci, elle chercherait à contenir à la fois un adversaire externe (Russie) et à empêcher une montée en puissance autonome d'un allié stratégique, en fragmentant ses ambitions militaires. En effet, la présence militaire américaine en Europe n'est plus uniquement motivée par la dissuasion envers la Russie, qui a longtemps été l'objectif d'endiguement principal. Sous l'administration Biden, les États-Unis ont procédé à un redéploiement de leurs troupes en Europe. Cette réorganisation a été suivie, sous la présidence de Donald Trump, par des menaces de retrait militaire. Parallèlement, Washington a renforcé ses coopérations bilatérales avec certains PEKO et a exercé une forte pression pour que les alliés européens augmentent leurs investissements dans l'OTAN. Cette dynamique consolide la dépendance technologique et militaire de l'Union européenne vis-à-vis des États-Unis. Elle constitue un instrument de contrôle stratégique à l'intérieur de l'Europe. En recourant à ces leviers, les États-Unis favorisent une fragmentation des positions européennes et entravent la construction d'une ASDE. Cet endiguement de l'intégration militaire européenne représente la seconde dimension du *dual containment* exercé par Washington.

D'un point de vue réaliste, les États-Unis apparaissent comme des protecteurs intéressés dont la présence sécuritaire, économique et normative en Europe limite l'évolution d'une ASDE. Les États-Unis ont tout intérêt à ce que l'Europe investisse plus dans sa défense pour résister au bloc russe. Cependant, Trump a bien compris que le maintien de l'OTAN garantit un monopole sécuritaire et économique favorable, conférant de la puissance à Washington. Finalement, l'élargissement de l'Europe à l'Est et le danger de l'invasion russe renforcent les moyens dont dispose Washington pour peser sur les perspectives d'ASDE (Boniface, 2017). En réaction, lors du Conseil européen extraordinaire du 6 mars 2025, les dirigeants de l'Union

ont commencé à s'adapter à la nouvelle réalité géopolitique imposée par Trump. Ils ont avancé sur leur approche du financement de la défense, en intégrant davantage les enjeux liés aux capacités militaires et aux besoins industriels européens (Fiott, 2025).

Ainsi, si l'influence américaine contribue à garantir la sécurité de l'Europe, elle exacerbe également les dissensions internes à l'Union. Tandis que certains États s'alignent pleinement sur Washington, d'autres comme la France, adoptent une posture de plus en plus critique. La guerre en Russie a mis en exergue le manque de moyens et de réactivité face à un conflit armé de haute intensité. Cet échec mêlé au comportement protectionniste des États-Unis remettent en question la pertinence de l'OTAN pour réellement assurer une sécurité efficace au sein d'un nouvel ordre mondial multipolaire. La mise à l'écart de l'UE lors des échanges entre Trump et Poutine, ainsi que sa marginalisation dans les récents accords concernant l'exploitation des ressources ukrainiennes par les États-Unis, illustrent un recul de son influence et plus largement, de sa puissance sur la scène internationale. Ces éléments conjugués à l'importance accordée par les réalistes à la quête de sécurité et de puissance, orientent l'analyse de ce mémoire vers les réactions des États adoptant une posture plus souverainiste.

4.3 Montée du souverainisme stratégique en Europe et impacts des intérêts nationaux

L’analyse des pressions exogènes présentées au point 4.2, combinée à l’instabilité croissante de l’ordre mondial, dévoile l’effet polarisant de ces influences externes sur l’intégration militaire de l’UE. Comme abordé dans la section 4.1, certains E-M, comme les PECO, continuent de privilégier leur lien avec l’OTAN, qu’ils perçoivent comme la solution la plus fiable pour garantir leur sécurité face à la menace russe. À l’inverse, plusieurs E-M d’Europe occidentale semblent réévaluer leur position stratégique, en renforçant leur soutien au projet d’ASDE. Cette sous-partie vise à analyser comment ces E-M réagissent à ces pressions extérieures, en s’engageant dans une dynamique plus souverainiste et dans la construction progressive d’une défense européenne plus intégrée. Elle traite principalement des cas de la France et de l’Allemagne. Elle est conclue par une brève mise en lumière des blocages internes qui, bien qu’échappant à une lecture strictement réaliste, offrent un éclairage sur certaines dynamiques internes permettant d’élargir le champ de réflexion.

4.3.1 La France souverainiste

La France possède un lien particulier avec le concept d’« autonomie ». Après la crise du canal de Suez, Charles de Gaulle veut sortir du commandement militaire intégré de l’OTAN en 1966 et exprime déjà le souhait d’une autonomie stratégique militaire. L’objectif de cette manœuvre est, en fait, de garantir la souveraineté française par l’autonomie (D. Danet & A. Desforges, 2020). Ce concept d’autonomie représente « *l’un des principes fondateurs de la politique de défense française de l’après-guerre* » (D. Danet & A. Desforges, 2020).

Emmanuel Macron suit cette même ligne de conduite, en 2019, il déclare que l’OTAN est en état de « *mort cérébrale* » (Pedder, S. 2019). Bien que le président français soit conscient que l’UE ne dispose pas des moyens nécessaires pour assurer seule la défense de l’Europe et ne peut donc pas se substituer à l’OTAN (Pedder, S. 2019), les prises de position des États-Unis sous le premier mandat de Donald Trump ont semé le doute. Lors des sommets de l’Alliance, l’attitude américaine semblait orientée vers une réduction maximale de leur engagement financier au sein de l’OTAN (Pedder, S. 2019). Cette incertitude transatlantique mêlée à l’agression russe et d’autres menaces régionales comme au Sahel ou en Iran, ont nourri la désillusion de certains E-M face à la coordination UE/OTAN et ont consolidé la position

française quant aux projets d'autonomie. Lors de son discours à la Sorbonne, en 2024, Macron constate que ces menaces se sont aggravées : « *l'Europe est dans une situation d'encerclement* » (Macron, 2024).

En réaction à ces pressions, le président français donne raison à l'école réaliste. Pour lui, cette « *ère où l'Europe [...] déléguait sa sécurité aux États-Unis d'Amérique, est révolue* » (Macron, 2024). Il développe l'idée d'une « *Europe puissance [...] une Europe qui se fait respecter et qui assure sa sécurité* » (Macron, 2024). Pour y arriver, Macron soutient « *qu'il nous faut bâtir ce concept stratégique d'une défense européenne crédible* » (Macron, 2024). Il promet l'engagement de la France et de son armée, selon lui, complète, avec l'objectif d'être la plus efficace du continent et dotée de la dissuasion nucléaire.

Pour la France, la construction d'une ASDE évoluerait à travers plusieurs réalisations. Elle inclut d'abord l'adoption de la « *Boussole stratégique* » et du « *Livre blanc* » sur la défense. Paris soutient également le développement d'une capacité européenne en cybersécurité et en cyberdéfense. Une autre étape importante selon Macron, consiste à étendre le paradigme de sécurité à la Communauté politique européenne, au sein d'un cadre nécessairement intergouvernemental, sans en exclure des pays non-membres de l'UE tels que le Royaume-Uni (R-U) ou la Norvège. Enfin, un élément essentiel doit être la création d'une industrie de la défense avec « *une préférence européenne dans l'achat de matériel militaire* » (Macron, 2024). Ce dernier point est important à prendre en considération pour comprendre les intérêts de la France dans la réalisation de la BITDE. Au sein de ce même discours à la Sorbonne, Macron dira : « *pour nous qui avons une industrie de défense forte, c'est une occasion extraordinaire* » (Macron, 2024). Il prend l'exemple du « *RAFALE* » comme pouvant être une solution de défense aérienne à l'échelle européenne. Il défend ce propos par la nécessité d'interopérabilité de l'armement au sein d'une défense européenne trop fragmentée.

Cette posture française ambitieuse peine cependant à fédérer l'ensemble des États membres autour d'une vision commune, tant les perceptions des menaces et les priorités stratégiques diffèrent selon les pays européens. Le positionnement des PEKO est traité au sein de la partie 4.1. Qu'en est-il d'un autre acteur de poids au sein de l'UE, l'Allemagne ?

4.3.2 L'équilibre allemand

La guerre en Ukraine a sans aucun doute revitalisé le concept d'ASDE mais elle a aussi révélé à quel point l'UE était loin de pouvoir le mettre en pratique (Michaels & Sus, 2025).

Cette analyse a renforcé les convictions des E-M les plus atlantistes selon lesquelles la mise en œuvre de l'ASDE ne peut pas impliquer une rupture des relations sécuritaires avec les États-Unis. Pour ces États, se détacher des États-Unis reviendrait à compromettre la sécurité de l'ensemble du continent européen. (Michaels & Sus, 2025)

L'Allemagne constitue un cas particulièrement intéressant concernant les différences des perspectives nationales sur l'ASDE. Avant le déclenchement de la guerre en Ukraine, Berlin tenait en équilibre entre le camp atlantiste et européen. D'un côté, l'Allemagne affichait son soutien aux initiatives portées par la France en faveur de l'ASDE, de l'autre, un attachement profond à l'OTAN, qui lui assure depuis des décennies une garantie de sécurité, y compris au niveau nucléaire (Michael & Sus, 2025) ainsi que la présence de nombreuses troupes américaines au sol.

Depuis le début de la guerre en 2022, Berlin a commencé à s'affirmer en tant qu'acteur de la sécurité. À travers le discours de la « *Zeitenwende* » (changement d'époque) prononcé par le chancelier Olaf Scholz, l'Allemagne a annoncé un changement stratégique majeur (Runge, 2022). Berlin marque une rupture avec la retenue militaire traditionnelle et déclare vouloir augmenter ses dépenses de défense, s'engager davantage sur le flanc Est de l'OTAN et intensifier son soutien militaire à l'Ukraine (Michaels & Sus, 2025). Toutefois, le délai de la décision allemande concernant la livraison des chars « *Leopard 2* », suspendu à la décision préalable des États-Unis d'envoyer leurs propres chars « *Abrams* », a mis en lumière la forte dépendance stratégique de Berlin vis-à-vis de Washington. (Michaels & Sus, 2025)

Au-delà de cette schizophrénie stratégique *pro UE* et *pro OTAN* de l'Allemagne, le développement d'une ASDE cohérente reste confronté à des obstacles internes à l'UE. Des divergences profondes subsistent entre les approches intergouvernementales et supranationales de la politique étrangère, mais aussi entre les préférences libérales et protectionnistes des États membres. Ces tensions sont exacerbées par la montée de forces politiques nationalistes, qui, dans plusieurs pays, adoptent des postures eurosceptiques, voire ouvertement pro-russes. (Hoeffler, 2024)

Cette fragmentation politique pourrait sérieusement freiner les avancées institutionnelles et budgétaires nécessaires à l'émergence d'une véritable politique de défense européenne. (Hoeffler, 2024). En Allemagne, l'arrivée au pouvoir du nouveau chancelier conservateur Friedrich Merz en 2025, accompagnée de la montée fulgurante de l'extrême droite allemande (AfD) et de la forte progression de la gauche radicale (Die Linke), reflètent assez bien cette dynamique.

Quoiqu'il en soit, pour Michaels et Sus, une chose est certaine : « *compte tenu de l'importance de l'Allemagne au sein de l'UE, il serait impossible de mettre en œuvre une autonomie stratégique européenne sans l'Allemagne* » (Michaels & Sus, 2025). André Dumoulin va plus loin et précise que le couple franco-allemand continuera de constituer le moteur principal de l'intégration européenne et des initiatives en faveur d'une autonomie stratégique, conformément à l'esprit du traité d'Aix-la-Chapelle (Dumoulin, 2023, p. 41).

4.3.3 Blocages internes de l'UE et fragmentation des intérêts

Malgré une sécurité européenne instable et des relations transatlantiques fragilisées, les E-M restent hésitants à approfondir l'intégration de leur politique de défense. Beaucoup préfèrent attendre la fin des turbulences transatlantiques et espérer qu'un futur président américain rétablira un certain *statu quo* en matière de sécurité en Europe.(Fiott, 2025b)

Si la montée du souverainisme stratégique s'explique en partie par les pressions extérieures analysées précédemment, il est important d'admettre au sein de ce travail qu'elle trouve également ses racines dans des tensions internes à l'UE.

Selon Fiott (2025c), l'initiative « *ReArm Europe* » peut sembler profitable aux E-M. Toutefois, elle comporte un risque majeur. Une injection de fonds mal maîtrisée pourrait accentuer la fragmentation du marché et renforcer la nationalisation des chaînes d'approvisionnement militaires, au détriment d'une véritable BITDE intégrée capable de répondre aux besoins de l'Europe en matière de capacités militaires et de créer des économies d'échelle équilibrée au sein de l'UE.

Dans ce contexte, plusieurs E-M redoutent que l'intégration accrue de la défense européenne ne provoque un basculement structurel irréversible de la BITDE. Une mauvaise gestion des

ressources européennes peut aboutir à un marché déséquilibré, dominé par quelques grandes entreprises ou pays. En somme, il existe une crainte latente que les mécanismes de financement actuels se transforment en soutien indirect à certains acteurs, au détriment de l'équité et de la cohérence industrielle du projet de défense commun (Fiott, 2025b).

Par ailleurs, une militarisation mal encadrée de l'UE pourrait susciter de fortes oppositions. D'un côté, les mouvements de gauche antimilitaristes ou sensibles aux priorités sociales rejettent toute logique de militarisation keynésienne. De l'autre, des forces nationalistes ou atlantistes, souvent issues de la droite, s'opposent à toute forme de centralisation du pouvoir au niveau européen. Cette convergence de critiques pourrait porter atteinte à la légitimité de l'UE et affaiblir la Commission. (Hoeffler, 2024)

Certaines de ces inquiétudes ne sont pas infondées. Fiott (2025b) note que de nombreuses voix dénoncent ce qu'elles perçoivent comme une volonté de prise de pouvoir de la Commission européenne dans le domaine de la défense. Toutefois, il rappelle que la Commission ne dispose pas du pouvoir d'imposer ses décisions. Elle peut proposer des initiatives, mais leur mise en œuvre dépend de la volonté des E-M. Ces derniers sont donc confrontés à un dilemme. Ils reconnaissent les limites de l'OTAN pour répondre seule aux besoins de sécurité du continent, mais hésitent encore à franchir un cap vers plus d'intégration. Face aux incertitudes sur l'avenir du soutien américain, ils devront pourtant envisager des solutions ambitieuses. Pour Fiott, une anticipation collective et structurée serait préférable à une réaction improvisée face à une crise majeure. Cela suppose de bâtir une architecture de défense européenne à la fois cohérente, juste et pérenne plutôt que de subir les pressions médiatiques ou les événements géopolitiques imprévus (Fiott, 2025b).

Finalement, ces divergences économiques et industrielles, ces désaccords politiques et cette défiance institutionnelle témoignent de la difficulté à faire émerger une solidarité stratégique européenne face à des intérêts profondément ancrés au niveau national.

4.4 Cheminement réaliste vers une fracture stratégique européenne

De récents évènements tels que l'invasion russe en Ukraine ou même le *Brexit* ont entraîné la création « d'un nouvel environnement belligène qui a assurément bouleversé le chantier de la PSDC » (Dumoulin, 2023, p. 1). En effet, l'UE multipolaire se heurte aux nouvelles puissances militaires émergentes (Dumoulin, 2023) et révisionnistes (Bouchet, 2022).

De plus, la politique européenne des États-Unis qui s'apparentait à une sorte de "tutelle bienveillante" n'avait pas réellement changé depuis le début de la guerre froide (Airiau & Delagrière, 2022). Si le pacte de l'OTAN et le « *paternalism* » libéral des USA à l'égard de l'Europe ont permis sa sécurité ou sa reconstruction économique et démocratique. Cette entente a bel et bien maintenu le Vieux Continent dans un état de dépendance confortée, entraînant un statut géopolitique de moins en moins influent (Airiau & Delagrière, 2022). Dernièrement, le recentrage des États-Unis sur la rivalité avec la Chine et les pays émergents a eu des conséquences significatives sur la relation transatlantique, marquant un éloignement croissant des États-Unis envers leurs alliés européens. Dans cette situation, il est possible que l'engagement dans une compétition stratégique avec la Chine et la guerre par procuration en Ukraine contre la Russie maintiennent une fois de plus l'Europe dans un rôle d'allié secondaire et de dépendance (Airiau & Delagrière, 2022). La politique protectionniste de Trump a confirmé cette tendance de désengagement, notamment à travers ses déclarations sur un potentiel retrait des troupes américaines du sol européen. Enfin, il a aussi encouragé les Européens à investir plus dans l'armement, notamment à travers l'OTAN, en favorisant donc le marché américain. Ces signaux ont provoqué une prise de conscience des E-M. Pour Emmanuel Macron, la situation était déjà claire avant le retour de Trump, il « *a averti les pays européens qu'ils ne peuvent plus compter sur l'Amérique pour défendre les alliés de l'Otan [...] L'Europe se trouve au bord d'un précipice* » (David, 2022, p. 146).

D'un point de vue réaliste, la politique des États-Unis dans le cadre de l'OTAN était déjà devenue instable lors du premier mandat de Trump (Dumoulin, 2023) mais aussi sous les démocrates avec Biden (Airiau & Delagrière, 2022). Cette instabilité est inhérente à la fin de l'hégémonie des États-Unis et donc du système international unipolaire, se transformant en un système bipolaire ou multipolaire (Mearsheimer, 2019). Cet environnement géopolitique combiné aux défis que représentent les menaces hybrides, la montée de l'usage du *soft power* comme un moyen de contrainte (Borrell, 2020), la guerre russo-ukrainienne (Dumoulin, 2023)

et le comportement des États-Unis, développés lors de ce travail, réaffirme la nécessité pour les Européens de considérer leur sécurité comme un enjeu majeur.

Cette situation retombe dans les prédictions de la théorie réaliste. Selon Stephen Walt « *Le réalisme met l'accent sur le fait que la sécurité est un problème pour tous les États, et que la plupart des pays sont généralement animés par des craintes et des motivations essentiellement défensives, même lorsqu'ils recourent à la force militaire ou adoptent un comportement assertif* » (Walt, 2017). En somme, « *chaque État a comme objectif premier, la survie* » (David, 2022, p. 145).

« *Historiquement, les crises ont souvent poussé les Européens à la réaction* » (Dumoulin, 2023, p. 4). C'est encore le cas aujourd'hui, les Européens se retrouvent face à des situations complexes, plus esseulés qu'auparavant. La nécessité pour l'UE d'affirmer davantage sa place en matière de sécurité globale et de défense émerge. Devant la « réapparition » de la géopolitique et la détérioration de l'environnement stratégique, les discussions sur l'autonomie stratégique de défense reflètent indéniablement une prise de conscience de la part de l'Union (Dumoulin, 2023).

En réaction, certains pays du « Vieux Continent » expriment progressivement un désir accru d'autonomie. Cependant, la pression exercée par la Russie depuis le début de l'invasion ukrainienne, sème le doute au sein des pays de l'Europe de l'Est qui « *ne voient pas en "l'Europe de la défense" un bouclier suffisant face à ce qu'ils considèrent être une menace majeure* » (Airiau & Delagrière, 2022, p. 86). Ces pressions exogènes ont donc comme effet de séparer les Européens, avec d'un côté, les pays partisans d'une autonomie forte promouvant une dynamique de *balancing* comme la France et de l'autre, des pays qui se tournent vers la garantie faiblissante de sécurité américaine dans une dynamique de *bandwagoning* à l'image des PECO ou encore de la Suède et de la Finlande (Airiau & Delagrière, 2022) nouvellement membres de l'OTAN.

À travers son livre blanc, l'UE joue sur les deux tableaux et fait savoir que malgré le lancement d'une base industrielle d'armement européenne, l'OTAN reste la pierre angulaire de la défense européenne (Verdes, 2025b). Dès lors, l'autonomie stratégique reste un projet fragmenté, tirailé entre visions opposées de la sécurité et de la souveraineté européenne.

Ces tensions entre États souverainistes et atlantistes mettent en évidence un point clé de la théorie réaliste. L'école réaliste est avant tout stato-centrée, chaque État poursuit ses intérêts propres de survie et de sécurité. Cette fracture intra-européenne serait donc directement corrélée aux intérêts de chaque E-M respectivement influencés par leurs perceptions de la menace russe et par leurs potentielles opportunités avec les États-Unis. À l'image de l'Allemagne, acteur indispensable à la mise en œuvre d'une ASDE européenne cohérente, Berlin se trouve tiraillé entre deux orientations stratégiques. D'une part, la garantie sécuritaire offerte par la présence américaine sur son sol depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale demeure un pilier de sa politique de défense. D'autre part, les turbulences transatlantiques et l'influence des initiatives françaises en faveur de l'ASDE ont ravivé chez l'Allemagne une volonté d'affirmation stratégique (Michaels & Sus, 2025), se traduisant par le tournant politique incarné par le concept de « *Zeitenwende* » (Runge, 2022).

Bien que le cadre réaliste confère peu d'importance à la politique interne et à son influence sur le comportement des États au niveau international. Il paraît tout de même essentiel d'ouvrir le cadre de réflexion et de souligner certaines dynamiques internes. Comme d'autres pays européens, l'Allemagne est traversée par des tensions internes. La montée de courants politiques nationalistes ou antimilitaristes pourrait influencer les choix économiques et stratégiques du pays, en opposant logiques libérales et approches plus protectionnistes. Ces clivages internes viennent compliquer la position allemande au sein de l'Union, en entretenant une hésitation persistante entre une gestion intergouvernementale de la politique étrangère et une intégration plus poussée à l'échelle supranationale (Hoeffler, 2024).

Conclusion

Ce mémoire a pour objectif de comprendre comment les pressions exercées par les États-Unis et la Russie influencent le développement d'une autonomie stratégique européenne en matière de défense, à travers l'angle théorique du réalisme. Les notions clés de ce courant, comme la survie, la sécurité, la puissance ou encore l'anarchie du système international, offrent une grille d'analyse structurante pour comprendre les dynamiques géopolitiques récentes affectant l'UE.

Ce travail commence par mettre en évidence la pression directe exercée par la Russie sur l'Europe, en tant que puissance révisionniste. Par son intervention militaire en Ukraine, ses offensives hybrides et sa volonté de reconfigurer l'ordre régional, elle rappelle brutalement aux Européens que la guerre conventionnelle est toujours une réalité. Cette menace sécuritaire est perçue différemment selon les E-M. Elle a ravivé les logiques de puissance et de survie typiques du réalisme. Face à cette agression, certains États cherchent à renforcer leur défense nationale ou collective, tandis que d'autres s'en remettent encore largement à la protection américaine.

Du côté des États-Unis, leur posture ambivalente oscillant entre soutien stratégique et logique transactionnelle engendre des effets structurants. L'administration Trump, par sa remise en cause de l'OTAN, sa volonté d'exploiter directement les ressources ukrainiennes ou encore sa vision unilatérale des RI, a contribué à un sentiment croissant de dépendance au sein de l'Union. Cette situation conduit certains E-M à considérer que l'ASDE devient nécessaire pour ne plus subir les ambiguïtés de Washington.

En réponse à ces pressions exogènes, l'UE a tenté de structurer des outils et des concepts, parmi lesquels l'Autonomie stratégique occupe une place centrale. Toutefois, cette notion en évolution reste encore floue et divisée entre plusieurs visions nationales. Certains États, comme la France, y voient une affirmation de souveraineté, tandis que d'autres, plus atlantistes, craignent qu'elle remette en cause les acquis de l'Alliance transatlantique.

Le prisme réaliste appliqué tout au long de ce travail permet d'interpréter cette fragmentation comme une réaction logique à la structure anarchique du système international. Dans un monde où la survie prime, chaque État tend à adopter une stratégie qui maximise ses intérêts nationaux, même si cela va à l'encontre d'une logique d'unification européenne, à l'image des PECO. L'équilibre entre *bandwagoning* et *balancing* organise les positions européennes et les structure en révélant une fracture stratégique persistante.

Ainsi, ce mémoire montre que les pressions russes et américaines agissent comme des catalyseurs, mais ne suffisent pas à elles seules, à créer une véritable autonomie stratégique européenne. Cette dernière dépend aussi d'une volonté politique partagée et d'un dépassement des intérêts nationaux. Tant que les E-M ne convergeront pas vers une vision commune de leur sécurité et de leur rôle sur la scène internationale, l'ASDE restera un objectif théorique plus qu'une réalité opérationnelle.

Bien sûr, il convient de souligner les limites de ce travail. D'un point de vue méthodologique, l'analyse s'est principalement appuyée sur des sources secondaires et une approche statocentré, ce qui exclut d'autres perspectives notamment constructivistes. Par ailleurs, les évolutions politiques récentes et à venir pourraient modifier profondément les équilibres analysés.

Ce travail s'intègre dans une réflexion plus large sur le rôle de l'Europe dans un monde redevenu multipolaire où la sécurité ne peut plus être tenue pour acquise. Elle appelle à s'interroger sur les conditions de formation d'une puissance européenne cohérente et résiliente au sein d'un ordre international instable.

Pour une analyse plus profonde, l'étude des freins internes pourrait s'avérer pertinente. En effet, l'échec de la CED et les leçons qui en découlent constituent une piste de recherche intéressante pour évaluer la faisabilité d'une ASDE.

Ce travail n'est pas prospectiviste, mais la réalisation de l'ASDE laisse de nombreuses questions d'ordre politique, économique, écologique et social en suspens. Quelles conceptions de l'ASDE choisir (responsabilité, *hedging*, émancipation) (Fiott, 2018) ? Que signifie une Europe de la défense pour la souveraineté des E-M à long terme ? Quels sont les effets d'une ASDE et de sa BITDE keynésienne sur les peuples ? Comment respecter le « *Green Deal* » européen d'ici 2050 en se dirigeant vers une réindustrialisation de l'armement ?

Bibliographie

Ouvrages et chapitres d'ouvrages

Aron, R. (2004). *Paix et guerre entre les nations*. Paris, Calmann-Lévy, pp. 104-108.

Battistella, D., Cornut, J., & Baranets, É. (2019). *Théories des relations internationales*. Paris, Presses de Sciences Po, pp. 122-168.

Cartier, M. (2015). *Chapitre premier. Le miracle chinois et la conversion au libéralisme ?*. Dans : M. Cartier, *La Chine et l'Occident: Cinq siècles d'histoire*. Paris: Éditions Odile Jacob, pp. 15

Durand, C. (dir.) (2013). En finir avec l'Europe. La Fabrique Éditions. <https://doi.org/10.3917/lafab.duran.2013.01>.

Hoeffler, C. (2024). *More Strategic but Autonomous? Divergences Limiting EU Economic Statecraft in Defense*. Dans Geopolitics and Economic Statecraft in the European Union. Carnegie Endowment for International Peace. <https://carnegieendowment.org/research/2024/11/geopolitics-and-economic-statecraft-in-the-european-union?lang=en#more-strategic-but-autonomous-divergences-limiting-eu-economic-statecraft-in-defense>

Jeangène Vilmer, J. (2020). *Chapitre II. Le réalisme. Théories des relations internationales*. (p. 23 - 42). Presses Universitaires de France.

Kissinger, H. (1996). *Diplomatie*. Paris, Éditions Fayard, pp. 32.

Koops, J.A. (2012). *NATO's Influence on the Evolution of the European Union as a Security Actor*. Dans l'ouvrage de Costa, O., Jørgensen, K.E. (eds) *The Influence of International Institutions on the EU. Palgrave Studies in European Union Politics*. Palgrave Macmillan, London. https://doi.org/10.1057/9780230369894_9

Meyer, C. (2018). *Chapitre 2. Les ambitions stratégiques de la Chine pour un nouvel ordre mondial*. Dans : C. Meyer, *L'Occident face à la renaissance de la Chine: Défis économiques, géopolitiques et culturels* (pp. 55-104). Paris: Éditions Odile Jacob.

Michaels, E. & Sus, M. (2025). *Strategic Autonomy in Security and Defence as an Impracticability? How the European Union's Rhetoric Meets Reality*. Dans Costa, O., Soler i Lecha, E., Vlaskamp, M.C. (eds) *EU Foreign Policy in a Fragmenting International Order. The European Union in International Affairs*. Palgrave Macmillan, Cham. https://doi.org/10.1007/978-3-031-64060-5_3

Morgenthau, H. J. (1948). *Chapitre 1. Politics among nations: The Struggle for Power and Peace*. New York, Editions A.A. Knopf, Chapitre 1.

Niebuhr, R. (1932). *Moral Man and Immoral Society*. New York, C. Scribner's, pp. 107 et 16.

Smith, M. J. (1986). *Realist Thought from Weber to Kissinger*. Bâton Rouge (La.), Louisianna State University Press, pp.107.

Telò, M. (2019). *Relations internationales : Une perspective européenne*. Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, pp. 27-68.

Tilly, C. (1985). *War Making and State Making as Organized Crime*. Dans Evans, P., Rueschemeyer, D., & Skocpol, T. (dir.), *Bringing the State Back in*. Cambridge, Cambridge University Press, pp. 169-191.

Waltz K.N. (1979). *Theory of International Politics*. New York, Editions Random House, pp. 12

Yalcin-Ispir, A. (2024). *NATO and EU Strategic Security Environment*. Dans : Mihr, A., Pierobon, C. (eds) *Polarization, Shifting Borders and Liquid Governance*. Springer, Cham. https://doi.org/10.1007/978-3-031-44584-2_3

Zima, A. (2023). *Chapitre premier. De 1949 à la fin de la guerre froide. L'OTAN* (p. 7-29). Presses Universitaires de France. <https://shs.cairn.info/l-otan--9782715415959-page-7?lang=fr>.

Articles scientifiques

Adam, P. (2016). « *Quelques réflexions sur les « menaces de la force »* ». Dans Revue Défense Nationale, n° 793, pp. 5-10. Paris, Éditions Comité d'Étude de Défense Nationale <https://doi.org/10.3917/rdna.793.0005>

Airiau, B. & Delagrenière, B. (2022). *À la recherche de l'autonomie perdue : l'Europe et les réalités de la relation transatlantique*. Revue Défense Nationale, H-, pp. 80-87. Paris, Éditions Comité d'Étude de Défense Nationale. <https://doi.org/10.3917/rdna.hs08.0080>.

Başkan, A. (2024). *Energy and Natural Resources Policy of the Russian Federation : An International Relations Perspective*. ADAM AKADEMİ Sosyal Bilimler Dergisi. <https://doi.org/10.31679/adamakademi.1272111>

Belot, R. & Preda, D. (2022). *Présentation : La Communauté Européenne de Défense, Retour Sur un Échec 70 Ans Après*. L'Europe en Formation, 395(2), 5-17. <https://doi.org/10.3917/eufor.395.0005>.

Bertana, A. (2024). *Les incidences de la guerre en Ukraine sur la coopération en matière de défense au sein de l'Union européenne et de l'OTAN*. Journal D'actualité du Droit International et Européen., 24. <https://doi.org/10.20870/revue-jadie.2024.8040>

Boniface, P. (2017). *La coopération stratégique avec les pays d'Europe centrale et orientale*. Revue internationale et stratégique, 106(2), 19-24. <https://doi.org/10.3917/ris.106.0019>.

Bonnière, M. (2023). *Vers une diplomatie du grain : détention de l'arme alimentaire par la Russie*. Dans Revue Défense Nationale, n°864, pp. 95-99. Paris, Éditions Comité d'Étude de Défense Nationale <https://doi.org/10.3917/rdna.864.0095>

Bouchet, J. (2022, 15 mars). *L'Europe à la croisée des menaces*. Dans GeoStrategia - L'agora Stratégique 2.0. Paris. <https://www.geostrategia.fr/europe-croisee-menaces/>

Cabestan, J. (2025) . *La Chine en Afrique : une nouvelle hégémonie*. Cahiers de Conflits, n°9, p 23-34. Éditions Société d'Édition et de Presse Antéos, Paris. <https://doi.org/10.3917/cdc.251.0023>.

Chakhava, K. (2024). *The role of international organizations in security*. In *South Caucasus and Black Sea Security Conference 2024* (pp. 194–203). ETA University. <https://eta.edu.ge/uploads/2024%20Konferenciebi/South%20Caucasus%20and%20Black%20Sea%20Security%20Conference.pdf#page=194>

Clech, J. (2016). *L'hybridité : nouvelles menaces, inflexion stratégique ?* Revue Défense Nationale, n° 788, pp. 12-18. Paris, Éditions Comité d'études de Défense Nationale. <https://doi.org/10.3917/rdna.788.0012>

Danet, D. & Desforges, A. (2020). *Souveraineté numérique et autonomie stratégique en Europe : du concept aux réalités géopolitiques*. Dans Hérodote, n° 177-178, pp. 179-195. Liège, Éditions La Découverte <https://doi.org/10.3917/her.177.0179>

David, G. (2022). *Le mythe de l'autonomie stratégique : une perspective de l'extérieur sur la capacité des puissances d'agir seules*. Revue Défense Nationale, H-, pp. 141-152. Paris, Éditions Comité d'études de Défense Nationale. <https://doi.org/10.3917/rdna.hs09.0141>

Dumoulin, A. (2023). *L'Europe de la défense à l'heure de la guerre d'Ukraine*. Paix et sécurité européenne et internationale, 2023, 20. (hal-04353885)

FMES (Equipe de direction de l'Institut) (2025) . *Sud de l'Europe L'heure du réveil*. Revue Défense Nationale, n° 876(1), 122-124. <https://doi.org/10.3917/rdna.876.0122>.

Fayet, H., Futter, A., Kühn, U., Kulesa, Ł., van Hooft, P., & Bruusgaard, K. V. (2025). *European Nuclear Deterrence and Donald Trump*. Survival, 67(1), 123–142. <https://doi.org/10.1080/00396338.2025.2459011>

Filipec, O. (2020 , Janvier). *Hybrid Warfare: Between Realism, Liberalism and Constructivism*. Dans Central European Journal of Political Research, N° 5 (2019), Issue 2, pp. 52–70 par European Consortium for Political Research, UK, et les Editions Wiley-Blackwell, New-Jersey, USA. Disponible à l'adresse suivante :

https://www.researchgate.net/publication/338867894_Hybrid_Warfare_Between_Realism_Liberalism_and_Constructivism

Fiott, D. (2018). *Strategic autonomy: Towards European sovereignty in defence?* Dans Institut d'études de sécurité de l'Union européenne (EUISS). <https://data.europa.eu/doi/10.2815/247228>

Fiott, D. (2025). *Special Delivery? The European Council and the March 2025 Defence Summit*. CSDS Policy Brief, 2025(5), 1-4. <https://csds.vub.be/publication/special-delivery-the-european-council-and-the-march-2025-defence-summit/>

Fiott, D. (2025b). *Going it Alone, Doing So Divided? The Era of Uncertainties and Europe's Defence Industrial Politics*. CSDS Policy Brief, 2025(8), 1-5. <https://csds.vub.be/publication/going-it-alone-doing-so-divided-the-era-of-uncertainties-and-europes-defence-industrial-politics/>

Fiott, D. (2025c). *Spending Our Way Out of a Crisis? The Challenges and Benefits of ReArming Europe*. CSDS Policy Brief, 2025(4), 1-4. <https://csds.vub.be/publication/spending-our-way-out-of-a-crisis-the-challenges-and-benefits-of-rearming-europe/>

Giblin, B. (2023). *Éditorial. Russie-Ukraine : nouvelle géopolitique du monde*. Dans Hérodote, n° 190-191, pp. 3-23. Liège : Éditions La Découverte <https://doi.org/10.3917/her.190.0003>

Gomart, T. (2025). *Éditorial. Donald Trump va changer le monde*. Dans Études, Janvier, p 5-8. Paris, Éditions Société d'Edition de Revues. <https://doi.org/10.3917/etu.4322.0006>.

Helferich, J. (2024) *Trapped in the grey zone: NATO-CSDP relations in a new era of European security governance*. Int Polit (2024). <https://doi.org/10.1057/s41311-024-00647-9>

Hénin, P. (2022). *L'offensive russe en Ukraine, une guerre pour une sphère d'influence*. Dans Revue internationale et stratégique, n° 126, pp. 17-27. Paris, ÉditionsIRIS <https://doi.org/10.3917/ris.126.0017>

Howorth, J. (2019). *Strategic Autonomy and Eu-Nato Cooperation: A Win-Win Approach*. L'Europe en Formation, No 389(2), 85-103. <https://shs.cairn.info/journal-l-europe-en-formation-2019-2-page-85?lang=en>.

Hutchinson, D. (2025). *EU-US relations: Compare defence spending in the US, the EU, Russia, and China*. ResearchGate. <https://urlr.me/FPxDnk>

Kalniete, S., & Pildegovičs, T. (2021). *Strengthening the EU's resilience to hybrid threats*. European View, 20(1), 23-33. Californie (USA), Editions SAGE Publishing <https://doi.org/10.1177/17816858211004648>

Keukeleire, S. (2001). *Directorates in the CFSP/CESDP of the European Union: A Plea for "Restricted Crisis Management Groups"*. Dans European Foreign Affairs Review, Vol 6, Issue 1, pp.75-101. <https://kluwerlawonline.com/journalarticle/European+Foreign+Affairs+Review/6.1/354651>

Lamballe, A. (2025) . *La stratégie chinoise en Asie du Sud-Est et en Asie du Sud*. Dans Cahiers de Conflits, Janvier-mars, 35-43. Éditions Société d'édition et de Presse Antéos, Paris. <https://doi.org/10.3917/cdc.251.0035>.

Lang, P. (2025) . *L'État des forces militaires chinoises aujourd'hui*. Dans Cahiers de Conflits, Janvier-mars, 44-50. Éditions Société d'édition et de Presse Antéos, Paris. <https://doi.org/10.3917/cdc.251.0044>.

Łanoszka, A. & Simón, L. (2021). *A Military Drawdown in Germany? US Force Posture in Europe from Trump to Biden*. The Washington Quarterly. 44. 199-218. <https://doi.org/10.1080/0163660X.2021.1894718>

Lefebvre, M. & Simon, E (2021). *L'autonomie stratégique européenne, nouveau projet commun ?* Revue internationale et stratégique, n° 122, 2021, pp. 95-103. Paris, IRIS Éditions. <https://doi.org/10.3917/ris.122.0095>

Maulny, J.-P. (2023). *Quel programme européen pour l'industrie de défense ?* Institut de Relations Internationales et Stratégiques (IRIS). https://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2023/09/19_ProgEuropeIndusDef_JPMaulny.pdf

Mauro, F. (2021). *Défense de l'Union européenne : enfin une réalité ?* Revue internationale et stratégique, 122(2), 83-93. <https://doi.org/10.3917/ris.122.0083>.

Mearsheimer, J. J. (2019). *"Bound to Fail: The Rise and Fall of the Liberal International Order"*. International Security, 43(4), 7-50. Cambridge, MIT Press https://doi.org/10.1162/isec_a_00342

Medcalf, R. (2018) . *La Chine et l'Indo-Pacifique : multipolarité, solidarité et patience stratégique*. Revue Défense Nationale, N° 811(6), 79-87. <https://doi.org/10.3917/rdna.811.0079>.

Mercier, D. & Hédoïn, M. (2017). *Avant-propos - La France et l'Otan en 2016*. Revue Défense Nationale, 796(1), 11-18. <https://doi.org/10.3917/rdna.796.0011>.

Runge, C. (2022, avril). *Zeitenwende : Un tournant stratégique pour l'Allemagne ? Observatoire de l'Allemagne*, IRIS. https://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2024/05/ObsAll_2022_04_1_Zeitenwende_Note.pdf

Saltiel, D. H., & Purcell, J. S. (2002). *Moving past dual containment: Iran, Iraq, and the future of U.S. policy in the Gulf.* Atlantic Council of the United States, Vol. 13, n°1.<https://stanleycenter.org/publications/archive/EFCiran01.pdf>

Schöpfel, J. (2015). *Littérature « grise » : de l'ombre à la lumière.* Dans I2D - Information, données & documents, n°52, pp. 28-29. Paris, Editions A.D.B.S. <https://doi.org/10.3917/i2d.151.0028>

Simonet, L. (2023). *Austria and NATO's new Strategic Concept: A time for renewal.* Dans : Österreichisches Institut für Internationale Politik (oiip). <https://www.ssoar.info/ssoar/handle/document/85195>

Hamel, T. (2022) . *L'évolution de la stratégie militaire de la Chine.* Dans Outre-Terre, N° 60-61(1), 227-277. <https://doi.org/10.3917/oute2.060.0228>.

Volkov, R. (2019). *L'Union européenne vue de Russie.* Dans Politique étrangère, n°2 ,pp. 143-156. Paris, Éditions Institut français des relations internationales. <https://doi.org/10.3917/pe.192.0143>

Wurtz, F. (2023). *Ukraine : après un an de guerre, des enjeux cruciaux !.* Dans La Pensée, n°413, pp. 70-75. Paris, Éditions Fondation Gabriel Péri. <https://doi.org/10.3917/lp.413.0070>

Sites Internet

Sites des institutions officielles

Banque centrale de la Fédération de Russie (BCR). (s.d.). Consulté le 20 mars 2025, sur <https://www.cbr.ru/eng/>

Borrell, J. (2020, décembre). *De l'intérêt de l'autonomie stratégique européenne.* EEAS / Service Diplomatique de l'UE. Disponible à l'adresse suivante : https://www.eeas.europa.eu/eeas/de-1%E2%80%99int%C3%A9r%C3%AAt-de-1%E2%80%99autonomie-strat%C3%A9gique-europ%C3%A9enne_fr (consulté le 24 mars 2024)

Commission européenne. (2025, 19 mars). *La Commission dévoile le Livre blanc sur la défense européenne et le plan ReArm Europe Préparation à 2030.* Communiqué de presse officiel. https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_25_793

Conseil européen, (2022, 18 novembre). *Menaces hybrides: l'UE conclut l'exercice EU INTEGRATED RESOLVE 2022.* Communiqué de presse. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2022/11/18/hybrid-threats-eu-concludes-eu-integrated-resolve-2022-exercise> (consulté le 20 avril 2024)

Conseil de l'Union européenne. (réexaminé en 2025a, 31 janvier). *Coopération structurée permanente (CSP/PESCO).* Conseil de l'Union européenne. <https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/pesco/>

Conseil de l'Union européenne. (réexaminé en 2025b, 31 janvier). *Missions et opérations de la PSDC.* Conseil de l'Union européenne. <https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/csdp-missions-operations/>

Gonzalez-Behar, V. (2003, 1 septembre). *Les Etats-Unis réorganisent leurs forces militaires en Europe*. Fondation Robert Schuman. <https://www.robert-schuman.eu/entretiens-d-europe/221-les-etats-unis-reorganisent-leurs-forces-militaires-en-europe>

IHEDN - Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale. (2024, 29 avril). *La politique européenne de défense, un chantier toujours en cours*. L'IHEDN : Institut des Hautes Études de Défense Nationale. <https://ihedn.fr/notre-selection/la-politique-europeenne-de-defense-un-chantier-toujours-en-cours/>

Krentz, O. (2024) *La politique de sécurité et de défense commune* | Fiches thématiques sur l'Union européenne | Parlement européen. <https://www.europarl.europa.eu/factsheets/fr/sheet/159/la-politique-de-securite-et-de-defense-commune>

Macron, E. (2024). *Discours du Président de la République sur l'Europe à la Sorbonne*. Élysée. Disponible à l'adresses suivante : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2024/04/24/discours-sur-l-europe>

Ministère des Armées de la République Française (2023, 11 décembre). *L'Indopacifique, une métarégion en tension*. <https://www.defense.gouv.fr/actualites/lindopacifique-meta-region-tension>

Ministère des Armées. (s.d.). *L'OTAN*. Consulté le 24 avril 2025, sur <https://www.defense.gouv.fr/dgris/enjeux-regionaux/lotan>

Ministère des Armées de la République Française. (2025). *Situation en Ukraine. (archive du 27 février au 12 mars 2025)*. https://www.defense.gouv.fr/sites/default/files/ministere-armees/SITUATION_EN_UKRAINE_ARCHIVE_DU_27_FEVRIER_AU_12_MARS_2025.pdf

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. (2025, janvier). *L'Union européenne dans l'Indopacifique*. <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/strategies-regionales/indopacifique/l-union-europeenne-dans-l-indopacifique/>

OTAN. (2016, 8 juillet). *Déclaration commune par le Président du Conseil européen, le Président de la Commission européenne et le Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord*. OTAN. https://www.nato.int/nato_static_fl2014/assets/pdf/pdf_2016_07/20160708_160708-joint-NATO-EU-declaration.pdf

OTAN (2024). *Dépenses de défense des pays de l'OTAN (2016-2024)*. OTAN. Disponible à l'adresse suivante : https://www.nato.int/nato_static_fl2014/assets/pdf/2024/6/pdf/240617-def-exp-2024-fr.pdf

OTAN. (2025, 6 mars.). Présence avancée renforcée de l'OTAN. OTAN. Disponible à l'adresse suivante: https://www.nato.int/cps/fr/natohq/topics_136388.htm

OTAN. (s. d.). *Lutte contre les menaces hybrides*. OTAN. Disponible à l'adresse suivante : https://www.nato.int/cps/fr/natohq/topics_156338.htm (consulté le 21 avril 2024)

Parlement Européen. (2025). *Hybrid War: protection of undersea cables in the Baltic Sea*. Sécurité et Défense (SEDE). Disponible à l'adresses suivante : <https://www.europarl.europa.eu/committees/fr/hybrid-war-protection-of-undersea-cables/product-details/20250210CAN74288>

Union Européenne. (2012). *Traité sur l'Union européenne (TUE), article 21*. Journal officiel de l'Union européenne, C 326/13. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A12012M%2FTXT>

U.S. Department of Defense. (2022, June 29). *Fact Sheet: U.S. defense contributions to Europe*. <https://www.defense.gov/News/Releases/Release/Article/3078056/fact-sheet-us-defense-contributions-to-europe/>

Sites Internet

Blackburn, G. (2025, 8 mai). *Le Parlement ukrainien approuve à l'unanimité l'accord sur les minerais rares avec les États-Unis*. Euronews. <https://fr.euronews.com/my-europe/2025/05/08/le-parlement-ukrainien-approuve-a-lunanimite-laccord-sur-les-minerais-rares-avec-les-etats>

Bouteiller, V. (2014, 9 juin). *Le néoréalisme en relations internationales*. Les yeux du monde. <https://les-yeux-du-monde.fr/ressources/18805-le-neorealisme-en-relations-internationales/>

Chaabani, F., & Ledroit, V. (2025, 10 avril). *Quels sont les droits de douane imposés par les États-Unis à l'UE et au reste du monde ? Toute l'Europe*. <https://www.touteurope.eu/economie-et-social/quels-sont-les-droits-de-douane-imposes-par-les-etats-unis-a-l-ue-et-au-reste-du-monde/>

Da Silva, L. (2025, 7 mars). *Défense: qu'est-ce que la Facilité européenne pour la paix ?* Touteurope.eu. <https://www.touteurope.eu/l-ue-dans-le-monde/defense-qu'est-ce-que-la-facilite-europeenne-pour-la-paix/>

Le Monde. (2025, 17 mars). *Guerre en Ukraine : Donald Trump annonce qu'il parlera avec Vladimir Poutine ce mardi et évoque le partage de certains avoirs* [Article en ligne]. https://www.lemonde.fr/international/live/2025/03/17/en-direct-guerre-en-ukraine-donald-trump-annonce-qu-il-parlera-avec-vladimir-poutine-ce-mardi-et-evoque-le-partage-de-certains-avoirs_6581800_3210.html

France Info. (2023, août 21). *Guerre en Ukraine : cinq questions sur la livraison d'avions de combat F-16 promise par les Pays-Bas et le Danemark à Kiev*. Institut français des relations internationales (IFRI). <https://www.ifri.org/fr/presse-contenus-repris-sur-le-site/guerre-en-ukraine-cinq-questions-sur-la-livraison-davions-de>

Krzysztosek, A. (2025, 19 février). *Les États-Unis ne retireront pas leurs forces d'Europe, aurait assuré l'envoyé de Donald Trump à la Pologne*. Euractiv France. <https://www.euractiv.fr/section/defense/news/les-etats-unis-ne-retireront-pas-leurs-forces-deurope-aurait-assure-lenvoye-de-donald-trump-a-la-pologne/>

Pedder, S. (2019, 7 novembre). *Emmanuel Macron warns Europe: NATO is becoming brain-dead*. The Economist. <https://www.economist.com/europe/2019/11/07/emmanuel-macron-warns-europe-nato-is-becoming-brain-dead>

Pène, F. mis à jour par Verdes, J. (2025, mars 13). *Qu'est-ce que le Fonds européen de défense ?* Touteurope.eu. <https://www.touteurope.eu/l-ue-dans-le-monde/qu'est-ce-que-le-fonds-europeen-de-defense/>

Tobelem, B. (2022, 28 avril). *Qu'est-ce que l'autonomie stratégique européenne ?* Touteurope.eu. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.touteurope.eu/l-ue-dans-le-monde/qu-est-ce-que-l-autonomie-strategique-europeenne/> (consulté le 25 avril 2024)

Tobelem, B., & Verdes, J. (2025, 18 mars). *Sécurité et défense : qu'est-ce que la boussole stratégique de l'Union européenne ?* Toute l'Europe. <https://www.touteurope.eu/l-ue-dans-le-monde/securite-et-defense-qu-est-ce-que-la-boussole-strategique-de-l-union-europeenne/>

Toute l'Europe. (2025, janvier 21). *Les premiers pas de la construction européenne, de la CECA de 1951 aux traités de Rome de 1957.* Touteurope.eu. <https://www.touteurope.eu/histoire/les-premiers-pas-de-la-construction-europeenne-de-la-ceca-aux-traites-de-rome/>

Verdes, J. (2023). *La politique étrangère et de sécurité commune (PESC).* Touteurope.eu. <https://www.touteurope.eu/fonctionnement-de-l-ue/la-politique-etrangere-et-de-securite-commune-pesc/>

Verdes, J. (2025a, 4 mars). *La politique de sécurité et de défense commune (PSDC).* Touteurope.eu. <https://www.touteurope.eu/l-ue-dans-le-monde/la-politique-de-securite-et-de-defense-commune-psdc/>

Verdes, J. (2025b, 26 mars). *Livre blanc sur la défense ; le pari ambitieux de la Commission européenne pour réarmer l'Europe.* Touteurope.eu. <https://www.touteurope.eu/l-ue-dans-le-monde/livre-blanc-sur-la-defense-le-pari-ambitieux-de-la-commission-europeenne-pour-rearmer-l-europe/>

Rapports

European Defence Agency (EDA). (2024). *Defence Data 2023-2024* EDA. <https://eda.europa.eu/docs/default-source/brochures/1eda---defence-data-23-24---web---v3.pdf>

International Energy Agency (2022), *China Energy Mix.* IEA, Paris. <https://www.iea.org/countries/china/energy-mix>

Mousseau, F., & Devillers, E. (2023). *Guerre et spoliation : Comment la guerre en Ukraine facilite l'accaparement des terres par des intérêts étrangers.* Oakland Institute. <https://www.oaklandinstitute.org/sites/default/files/files-archive/guerre-et-spoliation.pdf>

Organization of the Petroleum Exporting Countries (2024). *World Oil Outlook 2024.* OPEC. <https://publications.opec.org/woo>

Stockholm International Peace Research Institute (2024, avril). “*Trends in world military expenditure, 2023*”. SIPRI Fact Sheet. Disponible à l'adresse suivante : https://www.sipri.org/sites/default/files/2024-04/2404_fs_milex_2023.pdf

World Steel Association. (2024). *World steel in figures 2024.* Disponible à l'adresse suivante : <https://worldsteel.org/data/world-steel-in-figures-2024/>

Sources pédagogiques

Granjean, G. (2016). *Guide du mémoire*. Dans Vlassis, A. Cours Séminaire de préparation au travail de fin d'études, Uliège.

Médiagraphie

ARTE. (2025, 27 février). *Les terres rares, nouvel eldorado au cœur des tensions géopolitiques ?* |Guillaume Pitron 28 minutes ARTE [Video]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=njMVjVH32UQ>

Bâtisseurs. (2023, 7 juin). *Usa, Europe, Chine, Russie : quel avenir mondial ? Philippe Fabry* [Vidéo]. YouTube. Disponible à l'adresse suivante :<https://www.youtube.com/watch?v=4AuxUca7VMo>

Bayrou, F. (2025, 5 mars). *Séance publique du 5 mars 2025, François Bayrou, Premier Ministre* [Vidéo]. Sénat France. https://videos.senat.fr/video.5114796_67c84b7527cf9.seance-publique-du-5-mars-2025-apres-midi?timecode=1865000

Branco, J. (2025, 27 février). *Juan Branco face à Alexander Douguine, le penseur du Kremlin* [Vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=s1gFyaZlFlw>

Jancovici, J.-M. (2023, 20 octobre). *Les conférences de l'École de Guerre : Énergies, climat, souveraineté et sécurité par J.M. Jancovici* [Vidéo]. Sur la chaîne Ecole de Guerre Paris, YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=1HTmf0MWglA>

Thinkerview. (2024, 19 décembre). *Frexit : Le Destin de la France Face aux Dangers de l'Europe ?* François Asselineau. [En direct] [Vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=x8LptIHGww8>

Thinkerview. (2025, 12 mars). *Charles de Courson : Macron cauchemarde, la France résiste ?* [EN DIRECT] [Vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=hRa2qFpuUwQ>

Varoufakis, Y. (2025, 9 mars). *Trump's tariff chaos explained* | Times Radio [Vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=f1CdbCsetpw>

Walt S. (2017), « *Interview with Stephen Walt* ». E-International Relations. Disponible à l'adresse suivante : (<https://www.e-ir.info/2017/11/14/interview-stephen-walt-2/>).

Ce travail reprend des éléments de mon TDSP, une production personnelle, déjà encodée dans le logiciel anti-plagiat de l'Uliège et dont les sources scientifiques re-mobilisées sont reprises dans la bibliographie ci-dessus.

Ce travail a été réalisé avec l'aide d'IA (ChatGPT, Claude, Perplexity), exclusivement pour des reformulations, traductions et corrections orthographiques ou grammaticales.